

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :     **M. DENIS BERGERON, président**  
                                  **M. LAURENT PILOTTO, commissaire**

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION  
D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION  
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 8**

---

Séance tenue le 29 octobre 2020 à 19 h  
Bureau d'audiences publiques en environnement  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec)

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 29 OCTOBRE 2020  
MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT, NATIONS MASHTEUIATSH ET  
CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT (DM2505)  
M. Charles-Édouard Verreault, M. Carl Cleary, M. Martin Dufour..... 2  
M. ANTOINE DESROCHERS (présentation verbale)..... 10  
Mme MARIE-CLAUDE ROY(DM2495) ..... 16  
M. JEAN-CHRISTOPHE MARIN (présentation verbale) ..... 21  
Mme DOMINIQUE PINEL (présentation verbale)..... 25  
M. MATISSE GAUTHIER BOSSÉ (DM2487)..... 28  
M. VINCENT RANDY (présentation verbale)..... 29  
LA PLANÈTE S'INVITE EN SANTÉ (DM2247)  
M.Hugo Lefrançois, Mme Marie-Christine Milot ..... 31  
Mme ANNE GILBERT-THÉVARD (DM2004).....38  
M. MARTIN BROUILLETTE (DM2305).....42  
M. MATTHIEU GILBERT-THÉVARD (DM2256).....46  
M.KEVIN LAMBERT (DM2494).....49  
Mme CAROLANE BÉLANGER (présentation verbale).....55  
M. KEVEN OUELLET (présentation verbale).....56  
  
MOT DE LA FIN ..... 58

**AJOURNEMENT**

**SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2020**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5

**LE PRÉSIDENT :**

10 Alors, bonsoir Mesdames et Messieurs, alors bienvenue à cette séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec incorporée.*

15 Quelques rappels importants : tout d'abord, les propos de cette deuxième partie sont enregistrés et les transcriptions seront accessibles dans une semaine environ dans le site Web du BAPE.

20 Nous vous soulignons également que, tout comme l'initiateur du projet et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans un mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

25 Une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger de façon démontrée des inexactitudes, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou une citation erronée.

30 Il peut s'agir, par exemple, de statistiques, de chiffres, de durées ou de tout autres données, ou événements précis. La rectification ne doit pas servir à se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion afin d'éviter tout débat.

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

---

35

35

40

**M. CHARLES-ÉDOUARD VERREAULT, M. MARTIN DUFOUR  
ET M. CARL CLEARY  
CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT, NATIONS MASHTEUIATSH ET  
CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT (DM2505)**

45

**LE PRÉSIDENT :**

50

Alors, nous allons maintenant passer au premier intervenant, Monsieur Antoine Desrochers. Monsieur Desrochers. Bonjour, Monsieur Desrochers. Est-ce que vous m'entendez, Monsieur Desrochers? Alors apparemment, monsieur Desrochers ne m'entend pas.

Alors une courte pause, le temps que l'on reprenne contact avec le présentateur.

55

**PAUSE ET REPRISE**

**LE PRÉSIDENT :**

60

Alors, la parole est à vous, dix minutes, nous vous écoutons.

**M. CHARLES-ÉDOUARD VERREAULT :**

(Phrases en langage autochtone)

65

Bonsoir, Monsieur le président, bonsoir, Monsieur le commissaire. Je me présente : Charles-Edouard Verrault vice-chef de la communauté des Pekuakamiulnus à Mashteuiatsh, je serai l'un des intervenants qui prendrai la parole ce soir.

70

Je vais en profiter pour faire la présentation de monsieur Carl Cleary qui est directeur aux relations gouvernementales stratégiques pour les Pekuakamiulnus et également monsieur, le chef Martin Dufour du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit.

75

Donc, c'est nous qui prendrons la parole ce soir pour la présentation du mémoire. On est également accompagnés du conseiller de Pessamit, monsieur Gérald Hervieux, et également de monsieur Marc St-Onge, coordonnateur territoires et aux consultations d'Essipit.

Je vous demanderais de passer à la deuxième diapo, s'il vous plaît.

80 Une courte présentation de nos trois Premières Nations : donc les Innus, les Pekuakamiulnus et également les Pessiamulnus et Essipit Innus font partie de la grande nation Innue qui se retrouve au Québec et au Labrador.

85 Nos trois populations totales de nos trois communautés, représentent environ tout près de 12 000 membres qui résident en grande partie dans ce qu'on connaît aujourd'hui le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Haute-Côte-Nord et dans la région de Québec. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

90 Concernant le territoire ancestral de nos trois Premières Nations qu'on voit sur la diapo, on peut voir du côté du médaillon en haut à gauche, nos trois territoires respectifs. En jaune, le territoire des Pekuakamiulnus, en violet le territoire des Pessiamulnus, en vert, celui d'Essipit et on voit la partie en rose qui est ce qu'on appelle, la partie sud-ouest, (inaudible) où se trouverait le futur projet d'Énergie Saguenay.

95 La partie sud-ouest, c'est un territoire qui est partagé entre nos trois Premières Nations respectives. Ça représente en termes de superficie, comme territoire ancestral pour nos trois Premières Nations, de 245 000 kilomètres carrés, territoire et fleuve également.

100 Sur cette partie de territoire, nous détenons des droits ancestraux reconnus et protégés par l'article 35 de la Constitution canadienne. Il faut se rappeler également, et c'est très important, qu'il n'y a jamais eu de cession de notre territoire et il n'y a jamais eu d'extinction de nos droits également.

105 Nos Premières Nations affirment détenir un titre ancestral sur notre territoire, Nitassinan et également sur la partie du sud-ouest.

110 On se rappellera qu'au début du 17<sup>e</sup> siècle, lors de la souveraineté européenne, française dans ce cas-ci, c'est les Innus qui contrôlaient cette partie de territoire exclusivement. Donc, le titre détenu par les Innus comprend le droit d'utiliser et d'occuper le territoire, le droit de choisir l'utilisation des terres et la possibilité de tirer profit de l'usage des terres également. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

115 On peut lire que le gouvernement a l'obligation constitutionnelle de nous consulter lorsque des projets sont susceptibles de porter atteinte à nos droits et à notre titre ancestral. L'atteinte aux droits doit être justifiée selon des principes établis par la Cour suprême et des accommodements sont requis lorsqu'il y a atteinte.

120 Le projet Énergie Saguenay, s'il voit le jour, aura une incidence majeure sur nos droits ancestraux, notre titre ancestral également. Nous en avons déjà fait part au gouvernement et au promoteur.

À ce moment-ci, je vais passer la parole à monsieur Carl Cleary.

125 **M. CARL CLEARY :**

(Phrase en langage autochtone) Prochaine diapositive.

130 Donc moi, je vais vous parler un petit peu de façon générale, de la relation avec les promoteurs. Un peu comme l'a expliqué tantôt monsieur Verrault, dans le fond, il y a des obligations gouvernementales, mais également envers les promoteurs, bien eux autres aussi, ceux qui exploitent nos ressources naturelles sur le territoire, c'est un peu sur cette base-là que les discussions s'amorcent.

135 On pourrait vous dire là-dessus aussi, c'est quand même un apprentissage mutuel et continu. Il y a toujours aussi, ça demande de l'ouverture de part et d'autre.

140 Souvent dans les discussions qu'on amorce avec les promoteurs, il faut rappeler un peu l'historique des possessions des terres, on doit aussi un peu expliquer les droits ancestraux parce que souvent c'est vu comme de manière réductrice, ça fait que des fois, les activités de chasse, de pêche, de piégeage...

145 Il faut aussi expliquer les réalités sociales et culturelles. Souvent cette notion-là, c'est un peu là-dessus que quand s'amorcent les discussions avec le promoteur, ça vise un petit peu à faire une espèce de rattrapage économique. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Au niveau de la relation avec GNL, de façon plus particulière, je vous dirais que les discussions ont été entreprises le plus en amont possible, elles ont été quand même régulières et transparentes et empreintes de bonne foi, et de collaboration, et de recherche des intérêts communs.

150 Ces discussions-là ont débuté plus en 2014. Il y a eu par la suite la formation d'un comité de suivi pour établir un cadre de relation avec le promoteur.

On a par la suite aussi en 2015 conclut une entente de collaboration, les trois communautés ensemble. L'entente de collaboration, entre autres, c'est un gage de confiance, ça permet aussi

155 d'engager des consultations de la part de GNL aussi sur la base des intérêts, préoccupations et droits  
ancestraux des trois communautés.

Également, la partie de l'entente et de collaboration, c'est un peu là-dessus qu'on met la table  
pour une éventuelle entente de répercussions et avantages.

160

Il y a eu également dans l'historique, une étude des savoirs et utilisation des ressources du  
territoire parce qu'il faut comprendre que la zone marine, entre autres tout ce qui concerne le  
Saguenay, bien il y a quand même de l'occupation qui est faite par les communautés de Pessamit et  
d'Essipit, entre autres.

165

Il y a eu aussi un sous-comité environnement, entre autres, puis leur rôle était plus de partage  
de l'information et de l'échange entre les représentants de GNL Québec et les communautés Innues  
pour tout ce qui concerne les enjeux environnementaux. Diapo suivante s'il vous plaît.

170

Nos relations avec GNL également par la suite, il y a quand même à partir de 2017, il y a eu  
un comité de suivi qui s'est... Le comité de suivi a amorcé des échanges sur la mise en place d'une  
ERA notamment pour la phase construction et exploitation du projet.

175

Il y a eu des rencontres avec le conseil de bande, par la suite, on a mandaté une équipe de  
négociation, les trois communautés, pour un petit peu convenir un peu des éléments que vous voyez  
ici, là, les emplois et formations, accès à des contrats, modalités, comité de mise en œuvre, fonds de  
développement. Peut-être rappeler qu'actuellement, il n'y a toujours pas d'entente de signée puis il  
reste encore des étapes importantes. Diapo suivante, s'il vous plaît.

180

Dans le projet d'entente aussi, nous ce qu'on constate jusqu'à maintenant, ça tient compte  
des droits ancestraux et du titre. Toutefois avant de prendre une décision, il reste, vous allez voir tantôt  
dans la partie du chef Dufour, les processus d'évaluation environnementale ne sont pas terminés. Il y  
a deux processus en cours.

185

Il y a des avis d'experts qui sont à venir dans le cadre de l'analyse environnementale. Il y a  
également l'état d'avancement du projet de Gazoduq, les études d'impact, les évaluations  
environnementales qui ne permettent de nous prononcer sur l'acceptabilité globale des deux projets  
qui sont liés. Ça, c'est important parce que pour nous, ces deux projets-là sont interreliés.

190

Et finalement, il nous reste ici toute la partie des processus d'information et de consultations  
avec nos membres respectifs. Fait que ça compléterait ma partie.

195 **M. MARTIN DUFOUR :**

On pourrait changer la diapo, s'il vous plaît, avant que je commence.

200 Le projet Énergie Saguenay comporte ses propres effets sur l'environnement, mais nous sommes davantage préoccupés par les effets cumulatifs des différents projets qui ont été évalués dans les dernières années puis ceux qui viendront éventuellement dans le secteur.

205 De plus, ce ne sont pas tous les projets qui font l'objet d'une évaluation environnementale, comme ceux des croisières internationales qui augmentent aussi le trafic maritime.

210 Nous sommes préoccupés par l'impact que le béluga peut avoir. Il fait partie de notre culture puis autrefois qu'on le chassait puis on le transformait. Aujourd'hui, il fait partie de notre patrimoine naturel compte tenu de sa précarité. Il fait aussi partie des activités récréotouristiques importantes pour le développement d'Essipit.

215 Nous n'avons toutefois pas l'expertise pour juger des impacts sur l'accroissement du trafic maritime causé par le projet. Nous nous en remettons aux avis des experts en cette matière et à l'identification des meilleures mesures de protection. On pourrait changer de diapo, s'il vous plaît. Merci.

220 Plusieurs experts et chercheurs ont produit des quantités de chiffres, de données et d'avis parfois contradictoires sur l'impact du projet et sur les enjeux globaux en matière de GES. En plus, il y a différents encadrements des émissions de gaz à effet de serre par les gouvernements et des engagements internationaux de toutes sortes dont la portée nous (inaudible), car nous ne sommes pas des spécialistes dans le domaine.

225 Nous soulignons les engagements en carboneutralité du promoteur pour son projet. L'enjeu est cependant plus large qu'une usine de liquéfaction. Il y a tout l'amont à considérer. On parle des sites d'extraction et du gazoduc et surtout l'aval avec l'utilisation du GNL sur les marchés internationaux.

230 Le scénario présenté par le promoteur prévoit une substitution d'énergies fossiles plus polluantes. Il parle de transition, mais comment prouver cela. Questionné lors de la première partie des audiences sur la traçabilité du gaz naturel, le promoteur a répondu que dans le cadre actuel, il n'est pas possible de suivre ou d'exiger que le gaz naturel vendu soit utilisé dans un marché ou un autre.



235 Une recommandation dans notre mémoire est que le promoteur mette en place une approche de traçabilité du gaz naturel vendu pour démontrer jusqu'où les hypothèses de substitution sont réalistes.

240 Nous demandons aussi au gouvernement du Québec et du Canada d'expliquer clairement, dans l'acceptation ou le rejet du projet, comment celui-ci s'inscrit ou non dans des engagements qu'ils ont pris en matière de réduction des gaz à effet de serre. On pourrait changer de diapo.

245 En conclusion, nous avons volontairement choisi de ne pas se positionner pour ou contre le projet. Premièrement les processus d'évaluation environnementaux ne sont pas finis pour le projet d'Énergie Saguenay, puis le projet d'Énergie Saguenay aura notre consentement seulement si le projet de gazoduc l'obtient également.

Deux enjeux importants persistent : l'impact sur le béluga et une réelle substitution énergétique.

250 En terminant, nous reprenons ici un principe de précaution de la *Loi sur les développements durables* :

255 « *Lorsqu'il y a un risque de dommage grave et irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement* ».

260 Nous interpellons ici le gouvernement. Vous avez la responsabilité de mettre en place de telles mesures. Cela ne repose pas seulement sur les épaules du promoteur. (Phrase en langage autochtone).

**LE PRÉSIDENT :**

265 Alors, merci beaucoup de votre présentation. Alors, dans le cadre de votre présentation, vous parliez des discussions qui se sont amorcées avec l'initiateur du projet quant à une éventuelle entente sur les répercussions et avantages, est-ce que vous seriez à même de pouvoir nous détailler où vous en êtes rendus dans les discussions à ce sujet?

**M. CHARLES-ÉDOUARD VERREAULT :**

270 Est-ce que Carl tu peux...

**M. CARL CLEARY :**

275 Oui. Mais je vais... dans le fond actuellement ce qu'on a... les discussions sont quand même assez avancées, mais comme on a expliqué tantôt, étant donné qu'il y avait quand même des enjeux qui touchaient les éléments qu'on a apportés tantôt, environnementaux, entre autres, puis il y a aussi le projet Gazoduq entre autres parce que le projet Gazoduq pour nous autres, il est indissociable au projet de GNL. Il y a déjà encore... il est trop au stade embryonnaire pour prendre les décisions, ça fait que c'est un peu dans ce contexte-là qu'on a comme suspendu nos discussions avec le promoteur.

**LE PRÉSIDENT :**

285 O.K, vous parliez du dossier Gazoduq, est-ce qu'éventuellement, le gazoduc touchera aussi les territoires revendiqués par d'autres communautés autochtones?

**M. MARTIN DUFOUR :**

290 Carl, je peux répondre. Oui, je pense qu'on a huit communautés autochtones, je pense, au Québec qui vont être touchées par le projet de Gazoduq; dans la nation Algonquienne, Attikamek et Innue.

**M. CARL CLEARY :**

295 Si je peux compléter, on a un regroupement justement des communautés Maniwaki qui en auront (inaudible). On a décidé de travailler ensemble justement pour voir en quoi consistait ce projet-là du gazoduc (inaudible).

**LE PRÉSIDENT :**

300 Puis, je comprends à votre réponse pour ce qui est de l'entente sur les répercussions et avantages, vous avez suspendu les discussions au regard des enjeux environnementaux qui sont actuellement en discussion avec l'initiateur et les différents paliers de gouvernement, c'est ce que je comprends un peu?

**M. CHARLES-ÉDOUARD VERREAULT :**

310 Oui. J'aimerais compléter aussi parce que dans le fond ce qui... nous, au sein des trois communautés, il va y avoir des processus d'information puis de consultation. Fait qu'il nous reste

aussi cette étape-là importante, qu'on doit prendre le pouls de la population aussi pour voir un peu leur opinion là-dessus.

315 Fait que ça, c'est un élément clé qu'il nous reste. Puis ça, le promoteur il le sait très bien qu'il restait cette étape-là. Puis évidemment, comme vous l'avez mentionné tantôt, je pense que le chef Dufour vous a mentionné les principaux éléments et évidemment, le dossier Gazoduq.

**LE PRÉSIDENT :**

320 Alors, je vous remercie de vos précisions puis de votre présentation, Messieurs. Merci beaucoup, nous vous souhaitons bonne soirée. Excusez-moi, mon collègue souhaiterait vous soumettre des questions.

**M. LAURENT PILOTTO, commissaire :**

325 Juste une question, mais pour faire suite justement au processus d'information, de consultation. Vous indiquez dans votre présentation qu'il reste à faire, mais il n'y a eu aucune communication avec vos communautés ou ça s'est déjà parlé, mais de façon informelle?

330 **M. MARTIN DUFOUR :**

Nous, présentement, on a déjà parlé à l'assemblée générale de notre communauté, mais il reste vraiment à présenter l'ensemble du projet. On a des choses qu'on ne sait pas encore, qu'on vous a dites tantôt. Donc faudrait attendre d'avoir ces précisions-là pour éventuellement faire des consultations auprès de notre population.

335

**LE COMMISSAIRE :**

340 O.K. Donc je comprends qu'il n'y a pas de consultations formelles qui ont encore été amorcées, mais sûrement des séances d'information qui ont été tenues dans vos différentes assemblées?

**M. MARTIN DUFOUR :**

345 Il y a quand même eu des présentations dans notre assemblée générale, mais on n'avait pas tout en main pour vraiment aller de l'avant puis de faire des consultations vraiment approfondies.

350

**LE COMMISSAIRE :**

O.K., merci beaucoup.

355

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

360

**M. CARL CLEARY :**

Merci beaucoup. Peut-être pour compléter, dans notre cas à nous pour notre communauté, on a déjà eu une séance d'information pour les deux projets puis évidemment, il nous restait... parce que le promoteur aussi désirait faire une séance d'information, ça fait que c'est tout à faire encore chez nous. Fait qu'il nous reste des bonnes étapes par rapport à tout cet aspect-là aussi.

365

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie beaucoup de votre présentation, de nous avoir apporté des réponses à nos questions. Alors, je vous souhaite une bonne soirée, Messieurs, merci d'avoir participé à notre processus.

370

**M. MARTIN DUFOUR :**

Tshinashkumitinau. Merci. Bonne soirée à vous.

375

---

**M. ANTOINE DESROCHERS**

380

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Alors, j'inviterais maintenant monsieur Antoine Desrochers, s'il vous plaît. Est-ce que monsieur Desrochers est en ligne?

385

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

Bonsoir, Messieurs.

390 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Desrochers. Ah, vous voilà.

395 **M. ANTOINE DESROCHERS :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

400 Alors, avec un peu de difficulté, on a réussi à vous joindre.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

Merveilleux.

405

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, dix minutes de présentation la parole est à vous. La Commission vous écoute.

410 **M. ANTOINE DESROCHERS :**

Bien sûr. Bien sûr, bien sûr. Écoutez, Messieurs, j'aimerais simplement savoir à qui je m'adresse? Est-ce que Philippe pourrait lever la main s'il est présent?

415 **LE PRÉSIDENT :**

Il n'y a pas de Philippe ici.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

420

Il n'y a pas de Philippe, donc le président n'est pas présent à l'assemblée, c'est ça?

**LE PRÉSIDENT :**

425

Non, c'est que... Vous devez faire référence à monsieur Philippe Bourque?

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

430

Exact.

**LE PRÉSIDENT :**

435

Ok, monsieur Philippe Bourque est président de l'organisation qui s'appelle le Bureau d'audiences sur l'environnement. Alors qu'il y a un président de commission. Alors, la Commission est celle... c'est le groupe qui étudie le projet. Alors, mon nom est Denis Bergeron.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

440

Et, donc c'est vous...

**LE PRÉSIDENT :**

445

J'agis à titre de président de la Commission qui analyse le projet GNL Québec. Alors, je suis accompagné de monsieur Pilotto ici, alors on a été désignés pour analyser le projet à la demande du président de l'organisation, monsieur Philippe Bourque. Donc, mon nom est Denis Bergeron, accompagné de mon collègue, Laurent Pilotto.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

450

Bonjour, Monsieur Bergeron, bonjour, Monsieur Pilotto. Moi, c'est Antoine Desrochers, je suis bien content d'être ici puis merci beaucoup d'écouter les citoyens, les êtres humains de cette Terre et de notre beau Québec.

455

Donc, moi je vous parle ce soir en fait, je ne sais pas si vous reconnaissez mon visage? Je travaille dans plusieurs domaines dont acteur au Québec puis c'est un métier qui m'a apporté à développer une grande sensibilité puis une grande curiosité, puis une grande écoute aussi.

460

J'ai voyagé un peu au Québec, j'ai voyagé au Canada aussi, puis j'ai fait ces voyages-là depuis très petit. Puis j'ai toujours porté une attention très particulière aux écosystèmes, à l'environnement, aux plantes qui poussent aux abords du fleuve. En fait, d'année en année, j'ai remarqué que les plantes changeaient, bien sûr avec le temps. Mais, aussi j'ai remarqué que...

465

En fait, moi ce que je veux vous parler, c'est d'écologie. Je veux vous parler d'écologie. L'écologie, qu'est-ce que c'est? C'est la science de l'habitat. La science qu'est-ce que c'est? C'est une

méthode de travail, c'est une méthodologie. Et, donc elle sert un travail. Ça veut dire qu'elle sert les gens qui guident le processus de la science.

470           Donc, dans le cas du projet GNL, les scientifiques qui sont engagés sont engagés au service de GNL ou d'autres instances gouvernementales, politiques comme les vôtres. Puis ça, moi je pense que c'est intéressant parce que ça permet d'apprécier l'objectivité de la science.

475           Puis où je veux en venir avec ça, c'est à l'importance d'observer qu'est-ce qui se passe dans le monde. J'ai des amis qui habitent en Colombie-Britannique - depuis longtemps - puis eux ils voient d'année en année qu'il y a de moins en moins de saumons dans les rivières. Cette année, il n'y a même pas eu de saumon dans les rivières qui sont remontés.

480           Puis l'écosystème, c'est un système qui est global. Ça, ça veut dire que chaque action humaine a un impact sur ce système-là.

          Un projet comme GNL ce que ça va faire, c'est que ça va encourager le projet minier de miner le gaz naturel avec la méthode fractaire que vous connaissez sûrement.

485           Cette méthode-là, qu'est-ce que ça implique? Ça implique de shooter, en bon québécois, des produits chimiques avec l'eau comme moyen de transport pour ces produits-là dans le sol. Ces produits chimiques là rentrent dans les nappes phréatiques puis ils vont donc jusque dans les rivières, vont donc jusque dans notre fleuve. Puis c'est ça qui a un impact direct sur les poissons, sur les saumons, sur tout ce bel écosystème-là qui nourrit le Québec au complet.

490           Parce qu'est-ce que le fleuve il fait? Le fleuve il transforme les nutriments de tous ces animaux-là puis il crée de la matière organique. Je suis sûr que vous vous êtes déjà promenés sur les abords du fleuve Saint-Laurent puis que vous avez vu comme moi des tas d'algues qui reposent sur les berges. Ces tas d'algues-là, c'est super riche en nutriments. Puis ce que ça fait, c'est que ça se décompose dans le sol puis ça rentre dans les terres, puis ça va fertiliser le Québec au complet.

495           Ces algues-là poussent grâce aux poissons, aux bélugas, au phytoplancton. Le monde marin est merveilleux, Messieurs, je vous invite à regarder des documentaires si c'est quelque chose qui vous intéresse, c'est d'une beauté à couper le souffle en plus.

500           Puis moi, je vous parle de ça parce que j'ai le futur du Québec à cœur, puis j'ai le futur des jeunes à cœur, puis j'ai envie que mes enfants ils puissent voir des bélugas. Puis j'ai envie que mes enfants ils puissent se promener sur les bords du fleuve puis voir des algues. Puis je ne sais pas si ça va arriver si on continue d'encourager des projets comme le projet de GNL.

505

Fait que moi, en tant que citoyen, je m'oppose à ce projet-là. Je ne veux pas que ça se passe puis je vais faire tout ce qui est mon pouvoir pour ne pas que ça se passe.

510 Bon, je suis cavalier un peu avec mon grand discours, en même temps, c'était important pour moi de vous parler d'homme à homme, d'humain à humain, puis de vous dire ces mots-là parce que je suis sûr que vous avez des supers beaux souvenirs de moments passés en nature puis ces moments-là ils sont... ces moments-là existent grâce à la santé de la nature.

515 Puis la santé de la nature, elle se détériore avec des projets miniers, avec ces produits chimiques là qui sont shootés dans le sol puis qui vont dans les nappes phréatiques, puis qui traversent. C'est-tu clair ce que je dis?

**LE PRÉSIDENT :**

520 Très clair.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

525 Très clair?

**LE COMMISSAIRE :**

530 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

C'est très clair.

535 **M. ANTOINE DESROCHERS :**

Est-ce que dans le cadre de cette audience, c'est accepté que je pose des questions à vous, Monsieur Denis?

540 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, malheureusement, la première partie de l'audience publique s'est déroulée il y a bientôt trois semaines au mois de septembre dernier. C'était à cette étape-là qu'on pouvait interroger



545 éventuellement l'initiateur, les personnes-ressources qui étaient présentes, pour avoir de l'information précise sur le projet.

Alors, nous sommes malheureusement à l'étape de l'écoute des points de vue des différentes personnes qui souhaitent se prononcer sur le projet. Alors, c'est à cette étape-ci que nous sommes rendus, alors le questionnement, bien malheureusement, ça s'est déroulé il y a bientôt trois semaines que c'est fait.

Par contre, ce que je peux vous proposer, c'est d'aller prendre connaissance de la documentation qui est disponible sur le site du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, de façon à, disons, parfaire votre connaissance sur les enjeux bien précis du projet. Alors, ça vous permettra peut-être de, comment dire, avoir une... approfondir votre réflexion sur le projet au-delà de la prise de position que vous nous avez exprimée aujourd'hui.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

560 Oui. J'entends que vous avez retenu ma prise de position puis j'espère que vous avez retenu aussi ces intrications-là qu'ont les différents éléments de la nature.

**LE PRÉSIDENT :**

565 Oui.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

570 Parce que c'est ça qui fait de notre Québec, un Québec qui est en santé. Puis une terre en santé ça nourrit des êtres humains en santé.

**LE PRÉSIDENT :**

575 Alors, on a bien compris votre propos à ce sujet-là, Monsieur Desrochers.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

Je suis content, merci.

580 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir participé à notre...

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

585

... Merci pour votre temps.

**LE PRÉSIDENT :**

590

Alors, je vous remercie d'avoir participé à notre processus, Monsieur Desrochers. Je vous souhaite une bonne soirée.

**LE COMMISSAIRE :**

595

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

600

Merci.

**M. ANTOINE DESROCHERS :**

À vous aussi, Messieurs. Une belle soirée à vous puis belle continuation.

605

---

**Mme MARIE-CLAUDE ROY(DM2495)**

**LE PRÉSIDENT :**

610

Merci. Alors, j'inviterais maintenant madame Marie-Claude Roy, s'il vous plaît.

**Mme MARIE-CLAUDE ROY :**

615

Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

620

Nous vous entendons très bien, Madame Roy. La parole est à vous, dix minutes, la Commission vous écoute.

**Mme MARIE-CLAUDE ROY :**

625 Bonjour, j'habite au village de l'Anse-Saint-Jean situé sur le fjord. Il est réputé comme l'un des plus beaux villages du Québec.

630 Avec mon conjoint, nous pratiquons le kayak de mer et cumulons plus de dix ans de navigation sur le fjord. Nos expéditions sont souvent de trois jours avec des couchers dans les campings aménagés du parc national. Mon expérience est pratique dans la réalité de la navigation sur le fjord.

635 Je vous raconte un épisode de kayak de septembre 2020 : nous sommes à l'Anse à David et nous nous préparons à traverser la rivière Saguenay vers la rive nord à Passe-Pierre, au camping Passe-Pierre. La marée est descendante, deux navires passent l'un derrière l'autre. Un troisième navire se dépêche de passer, il y a donc un enjeu de temps pour que les bateaux se suivent de si proche.

640 C'est un corridor pour les bélugas, en face de Passe-Pierre. J'étais à fleur d'eau dans le kayak, le bruit des navires était continu, assourdissant et très dérangeant. C'est un bruit de basse fréquence sourd et pesant. Le son a duré pendant 20 minutes jusqu'à ce que le cargo tourne le coude vers l'Anse-de-Roche.

645 Si vous vous mettiez dans la peau d'un béluga, vous comprendriez l'effet du bruit sur le système de communication entre la mère et son petit. Le bruit de plusieurs navires qui se suivent s'additionne et a un effet cumulatif.

650 Cette consultation porte sur GNL, mais le trafic maritime pourrait augmenter avec l'arrivée des autres projets. Il serait impératif de considérer le trafic maritime dans une perspective où tous les projets pèsent dans la balance. Et qui va gérer ou s'assurer, après trois ou sept ans d'opération, que GNL ne voudrait pas augmenter le nombre de méthaniers sous la menace de fermer l'usine, car ce ne serait pas assez rentable?

655 Je suis aussi concernée par les effets des vagues de rebond des méthaniers. Ils sont plus larges que les cargos actuels et leurs vagues seront plus dangereuses, notamment dans certaines parties du fjord, par exemple, de l'Anse Saint-Étienne vers Petit-Saguenay, au camping de l'Anse au Cheval.

660 Le corridor de la rivière se rétrécit dramatiquement. La hauteur des murs des falaises, combinée au rétrécissement de l'embouchure de la rivière, augmente la grosseur de l'ondulation de la

vague. Lorsque le méthanier circule, il déplace une masse d'eau subaquatique et crée un ressac qui fait tanguer le bateau.

665 Dans la gestion du fjord, les voiliers, bateaux de plaisance et kayaks ne sont pas considérés de manière réaliste, ils sont minimisés, de même que les répercussions sur les entreprises de tourisme nautique.

670 Un touriste qui vit une expérience de vague houleuse ne reviendra pas. Il ne contribuera pas à la promotion de l'entreprise. En plus des bélugas, bientôt il y aura une autre extinction : soit celle des kayakistes. Et c'est la base de l'industrie touristique des villages du Bas-Saguenay. Sacrifier une région qui se structure depuis 30 ans afin de remplacer l'industrie forestière, c'est aussi signer l'arrêt de mort de l'écotourisme.

675 Parcs Canada, fréquentation 2018-2019, Saguenay-Saint-Laurent, 1 235 000 de visiteurs. C'est plus qu'un million de personnes. Un fait important à noter : la région du Bas-Saguenay retient plus de 85 % des visiteurs pour une ou deux nuits supplémentaires selon l'agent de développement de l'Anse-Saint-Jean.

680 Je vous demande d'exhorter les politiciens à faire preuve d'une vision différente pour le développement pour que ça ne soit pas aux dépens de la population locale, de leur entreprise touristique fragile et de l'écosystème du fjord.

685 Je suis aussi vraiment inquiète pour la qualité de l'eau, le danger d'explosion est réel et irréversible.

À l'Anse-Saint-Jean, le chenal est à proximité du quai et de plusieurs maisons et commerces. Le couloir navigable est très étroit. Les méthaniers de 50 mètres de large devront longer ce corridor. Il n'y a pas d'endroit pour s'ancrer sauf l'Anse-Saint-Jean.

690 L'hiver, il arrive que le brise-glace prenne une pause dans baie de l'Anse-Saint-Jean pour la nuit. Lors de conditions hivernales difficiles, si le méthanier doit s'arrêter en face de la baie de l'Anse-Saint-Jean et qu'il y a un accident, une explosion, ici au Bas-Saguenay, nous n'avons pas la capacité d'éteindre un feu d'une telle ampleur. Il ne me reste à moi qu'à mourir dans cette éventualité.

695 Un déversement important. Là je vous cite The Society of International Gas Tanker and Terminal Operators :

700

*« Un déversement important pourrait produire un nuage inflammable susceptible d'atteindre une longueur de six à huit kilomètres. L'incendie peut provoquer des brûlures de 3<sup>e</sup> degré jusqu'à trois kilomètres de distance. »*

705

En 2019, quand j'ai présenté cet aspect aux conseillers et au maire de notre municipalité, ils ne connaissaient pas les faits sur le degré de danger d'une explosion. S'il y a un accident explosion, qui interviendra? Certainement pas nos pompiers volontaires. Qui va payer pour les infrastructures de sécurité du village? Qui va vérifier que les standards de sécurité sur les bateaux, les méthaniers, sont respectés?

710

Ce gaz pourrait former un nuage d'au moins deux kilomètres de rayon. Ça veut dire qu'il ne faut pas qu'il y ait une étincelle ou une source de feu autour du quai et le long de la rivière Saint-Jean. S'il y a une explosion, c'est sûr que je meurs ainsi que tous les habitants du village, de l'église au quai. Voilà des vies humaines qui sont dans la balance d'un projet qui ne donne rien aux gens du Bas-Saguenay.

715

Là, je vous parle en mon nom, mais vu que le processus est difficile avec Teams, inconnu de plusieurs de mon village, ma prise de parole vaut pour 1 000 personnes et plus. Parce que dans notre village, plusieurs sont en accord avec mes propos et me l'ont dit, tout en nommant la difficulté de participer au BAPE.

720

En conclusion, le projet GNL pour le Bas-Saguenay tue toute perspective de développement touristique et enlève des millions de dollars dans une économie déjà florissante. Et le projet GNL ne vaut pas l'investissement du gouvernement du Québec, car les bénéfices ne valent pas la perte de ce majestueux fjord que les Québécois aiment tant et que les touristes à travers le monde viennent voir parce que c'est unique au monde. J'ai voyagé dans le monde et le plus beau, c'est notre fjord. On y revient toujours puis j'y habite pour cette raison.

725

Et les habitants de mon village, il y a beaucoup de personnes qui sont plus âgées puis qui ne savent pas comment utiliser les plateformes électroniques puis qu'ils ont peur aussi. Puis le maire, il était vraiment à l'écoute quand je lui ai dit qu'il y avait un vrai danger. Là, je ne vous ai pas cité des articles de journaux sur les dangers d'inflammabilité, mais je les ai mis dans mon mémoire écrit.

730

C'est vraiment des petits villages qui longent tout le long du fjord jusqu'à Tadoussac et c'est des infrastructures qui ne sont pas là et c'est un danger réel puis ils mentionnent que le relief, il a une importance lorsqu'il y a une explosion.

735

740 Ici, on a un relief, on a des arbres, alors si ça explose, le feu part, il y a l'inflammabilité. S'il n'y a plus de bélugas, il n'y a plus de touristes. S'il n'y a plus de touristes, l'industrie va être sacrifiée. Alors, c'est vraiment des... je trouve que c'est important qu'on s'arrête à l'impact touristique, l'impact sur l'écologie, sur les gens, les vies humaines que ce projet-là va apporter.

745 Dans mon mémoire, je cite aussi différents projets qui pourraient utiliser l'argent pour amener de l'économie durable dans la région. Je fais part qu'il y a une chaire à l'UQAC et qui amène ces projets-là d'avance. Alors, c'est la Chaire en éco-conseil. Ils ont plusieurs projets qu'ils pourraient piloter pour le bien de la région.

750 L'autre chose, c'est que le projet, ce n'est pas juste la région du Saguenay qui va en souffrir, c'est tout le Québec parce qu'avec la pandémie, les gens de Montréal, Québec, cette année, on a eu tellement de monde qui sont venus. Parce que nous, on est le poumon des grandes villes. On est la soupape de bonheur des gens des villes.

755 Je ne sais pas si vous avez déjà été sur le fjord puis été en contact avec les bélugas. Moi, j'ai vu des bélugas, j'ai eu un contact visuel avec les bélugas puis c'est pour ça que c'est important pour moi d'être leur voix parce que les bélugas, ils sont 900, ils ne sont vraiment pas beaucoup.

760 Et si on fait passer des navires, si on tue ce qui les alimente, les poissons qui les alimentent en amont ou en aval, bien, ils vont disparaître. T'sais, ce n'est pas juste moi qui le dis, c'est les scientifiques et je crois que vous avez eu plusieurs mémoires scientifiques sur la santé des bélugas et les dangers liés au bruit.

**LE PRÉSIDENT :**

765 Alors, Madame Roy, je vous demanderais de conclure, s'il vous plaît.

**Mme MARIE-CLAUDE ROY :**

770 Bien j'aimerais avoir l'assurance que vous êtes impartial. Dans notre région, il y a des parcs nationaux puis les gens des parcs ne peuvent pas parler sous peine de perdre leur job ou de... Ici à la municipalité, les gens de la municipalité ont peur de perdre des subventions. Et ça, c'est des choses qui sont dites sous le couvert de l'anonymat.

775 Mais j'aimerais vraiment que l'impartialité des gens qui vont prendre les décisions paraissent et que ça ne soit pas ficelé d'avance, même quand le ministre l'a dit d'avance : « Ah, 85 % des gens

sont pour », ce n'est pas vrai. Moi je ne suis pas pour puis je le sais que le sondage il ne reflète pas la vraie opinion des gens du Bas-Saguenay. Bien, merci de m'avoir écoutée.

780 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez Madame, je peux répondre une partie de votre interrogation. Je peux vous confirmer que la Commission qui est présentement à l'œuvre est neutre et indépendante. Alors, je vous remercie de votre contribution à nos travaux, Madame. Bonne fin de soirée.

785

**Mme MARIE-CLAUDE ROY :**

Merci, Monsieur. Au revoir.

790

---

**M. JEAN-CHRISTOPHE MARIN**

**LE PRÉSIDENT :**

795

Alors, j'inviterais maintenant Jean-Christophe Marin, s'il vous plaît.

**M. JEAN-CHRISTOPHE MARIN :**

Bonjour. Je suis Jean-Christophe Marin, est-ce que vous me recevez bien?

800

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, nous vous entendons très bien, Monsieur Marin. Alors, tel que convenu, dix minutes, la Commission vous écoute.

805

**M. JEAN-CHRISTOPHE MARIN :**

C'est parti. Je vous remercie de m'accorder cette audience. Juste pour... j'écoutais madame Roy parler il y a juste une seconde et puis, c'est marrant, elle m'a touché avec les bélugas. Je pensais conclure ma présentation avec les bélugas. Alors, Madame Roy, je ne sais pas si vous m'entendez encore, mais je veux prendre juste deux minutes sur mon temps pour vous faire écouter justement ces bélugas.

815

ÉCOUTE D'UN ENREGISTREMENT

Vous avez entendu, ce sont vraiment des bélugas. Moi, j'ai été absolument surpris en entendant ça la première et comme ça devait être ma conclusion, je voulais conclure avec une petite citation que vous devez tous connaître, c'est :

820

*« Quand le dernier arbre aura été abattu, quand la dernière rivière aura été empoisonnée, quand le dernier poisson aura été pêché, alors on saura, on saura ou pas, que l'argent ne se mange pas ».*

825

Ça devait être ma conclusion et puis bien, grâce à madame Roy, bien j'ai inversé un petit peu l'ensemble de ma discussion et puis, bien, je voulais commencer en fait, à vous dire pourquoi je suis préoccupé par l'ensemble de ce projet.

830

Puis, bien tout d'abord, par rapport au contexte climatique. Je ne suis pas un expert dans la vie, je suis un chef de projet, je suis d'origine française, ça doit sûrement s'entendre, ça fait une quinzaine d'années qu'on est installés au Québec. J'adore la grandeur, j'adore l'ensemble de la nature du Québec. On a été se balader en Gaspésie, à Ashuapmushuan, puis ensuite Chibougamau qui sont des paysages absolument magnifiques, absolument superbes.

835

Et puis quand je vois le contexte climatique actuel puis je lis des chiffres par rapport à l'ensemble de ce projet, je suis un chef de projet dans la vie, un chef de projet, de programme de portfolios management, et quand j'entends parler de chiffre, d'extraction, de transport, de fuites.

840

Alors « Oui, non, peut-être, mais », et cetera, bon choses habituelles, puis j'entends parler de millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, puis j'entends parler de millions de tonnes de CO<sub>2</sub> et en même temps j'entends l'équilibre qu'on dit aujourd'hui de la planète de 1.5 degré Celsius. 1.5 degré, c'est le permafrost qui est en train de commencer à libérer les gaz, c'est les ensembles des icebergs qui commencent à fondre.

845

1.5 millions de tonnes, j'ai toujours du mal avec ça. Vous savez, les échelles, les chiffres, les (inaudible), ça ne varie pas de la même manière qu'un kilogramme, mais quand même.

850

En tant que chef de projet, je me dis comment est-ce qu'on va assurer que l'équilibre fonctionne dans tout ça? Comment est-ce que je suis sûr que transporter du gaz depuis l'Ouest jusqu'en Europe, ma balance économique va être, ma balance écologique va être efficiente? Est-ce que je vais vraiment avoir un lien par rapport à laisser fonctionner ça comme ça fonctionne actuellement? Ce qui n'est d'ailleurs pas normalement dans l'objectif de l'ensemble des pays qui sont concernés.



855

Donc, quand j'entends les projets qui sont des échecs à 70%, je suis un chef de projet, encore une fois, 70% du taux d'échec dans les projets, je me dis « Il faut vraiment calculer ça comme il faut ».

860

Maintenant, c'est sûr qu'il y a des retombées économiques qu'il ne faut pas oublier, c'est bien certain. Quand je vois les chiffres également du côté des taux d'imposition, quand je vois que, et bien, ce ne sont pas nécessairement des financements qui sont... sur lesquels il y aura les mêmes niveaux d'imposition que ce que ça aurait pu être si ça avait été des financements purement québécois, purement canadiens.

865

Donc, je vous dis des chiffres entre 5 et 40%, je vous dis que ça aussi, ça va compter dans la balance des retours d'investissements. Vous savez, le (inaudible) qu'on calcule quand on se présente devant le comité directeur pour expliquer pourquoi notre projet est viable, j'ai un peu de mal à me dire qu'il va falloir également justifier un 5% versus 40%.

870

Encore une fois, c'est peut-être 10, c'est peut-être plus 25, on va en parler pendant des mois, mais à moment donné, il faut être capable de prendre une décision. Donc ça, j'espère que ça compte aussi toute cette partie d'économie parce que bien sûr, on vit en même temps.

875

Des choses que je n'ai pas bien comprises, c'est par rapport à l'ensemble de la provenance du gaz. J'ai fait des recherches, encore une fois, je ne suis pas un expert, mais j'ai pu comprendre que le gaz allait provenir d'extractions d'Alberta par des *process* de fracturation qui sont... bien, qui sont d'ailleurs en même temps mis en doute actuellement ou remis en question par rapport à leur nocivité.

880

Je m'interroge également par rapport à cet élément-là dans l'ensemble de la balance. Les risques, bien, les risques de (inaudible) qu'amène ce type d'extraction.

885

On en parlait tout à l'heure et puis, je veux juste dire que madame Roy, je n'ai absolument aucun contact avec elle, je faisais juste un *jump* sur ce qu'elle était en train de dire auparavant.

890

Effectivement les bélugas sont également menacés, c'est toute une industrie du tourisme qui vient avec. Au-delà de ces pauvres petits dont vous avez entendu un petit extrait tout à l'heure, c'est un taux de diminution de 1 à 1.5% depuis l'an 2000. Depuis 20 ans, c'est 1.5% tous les ans en moins.

Alors, c'est bien sûr, il y a aussi des retombées financières, alors est-ce qu'entendre des bélugas, aller les voir, aller toucher les baleines avec les canots, versus voir des méthanières de 300 mètres de long, on peut se poser bien des questions.

895 On parlait aussi de risques tout à l'heure. J'entendais, bien, je ne peux pas m'empêcher de voir... j'ai eu quelques dimensions, ça m'a mis un petit peu en musique la dimension de l'ensemble de tout ça. Je voyais une image avec une voiture de deux mètres, un béluga de 20 mètres et un méthanier de 300 mètres. 300 mètres, j'ai l'impression que je vois une baleine dans le fjord ce qui allait être plus que déjà la moitié du fjord. 300 mètres.

900 En 2013, 70 wagons à 113 000 litres le wagon, 47 morts, 300 mètres, je ne sais pas combien de litres, et je ne sais pas combien de puissance qu'il peut y avoir là-dedans, ça fait combien. Ça a dû être calculé, c'est sûr, c'est sûr, c'est sûr. On ne peut pas être un directeur d'un projet, d'un programme et d'une implantation, d'un changement de stratégie économique, de stratégie d'  
905 (inaudible) sans pouvoir mesurer ce genre d'impact, c'est mesuré. Je n'ai pas vu de chiffres. Je n'ai pas vu de chiffres.

Alors, bien moi pour conclure, je n'avais pas nécessairement plus à moins que vous ayez, vous, des questions, moi je n'ai pas de questions. Je parle aujourd'hui ici pour, bien, faire entendre ma  
910 voix, pour faire entendre ce que je pense devrait être notre avenir. Ce que je pense que je devrais pouvoir dire à mes enfants et c'est là-dessus que je voulais vous faire un petit clin d'œil avec le son des bélugas tout à l'heure.

Mais je vais rebondir sur la dernière question qu'avait madame Roy, la précédente personne  
915 qui discutait, en disant, bien, votre impartialité. Je vais rebondir là-dessus parce que je pense que c'est définitivement un très bon final, j'ai une voix qui compte est-ce une voix qui ne compte pas, en fait, je n'attends pas de réponse, c'est définitivement très très rhétorique, définitivement très très rhétorique, c'est amener une discussion, amener à une réflexion.

920 Je ne pense pas, je ne pense que ma voix puisse compter à ce point-là, mais par contre pour moi, elle compte. Et par rapport à l'ensemble des personnes, je sens une vibration, je sens un certain élan un peu comme celui quand on médite. C'est cette communion-là que je voulais juste pouvoir faire passer ce soir et puis, bien, je vous remercie de m'avoir permis de m'exprimer.

925 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Marin d'avoir partagé avec nous votre opinion sur le projet puis les enjeux qu'ils représentent.

930 **M. JEAN-CHRISTOPHE MARIN :**

Je vous remercie de m'avoir écouté et je vous souhaite une bonne fin de journée à vous.

**LE COMMISSAIRE :**

935

Merci.

---

**Mme DOMINIQUE PINEL**

940

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup d'avoir contribué à nos travaux, bonne soirée. Alors, j'inviterais maintenant monsieur Dominique Pinel, s'il vous plaît.

945

**Mme DOMINIQUE PINEL :**

Alors, c'est madame Dominique Pinel. Bonsoir.

950

**LE PRÉSIDENT :**

Je m'excuse, Madame Pinel.

**Mme DOMINIQUE PINEL :**

955

Aucun problème. Vous êtes Monsieur?

**LE PRÉSIDENT :**

960

Alors... Moi, je suis Denis Bergeron, président de la Commission.

**Mme DOMINIQUE PINEL :**

965

Pardon?

**LE PRÉSIDENT :**

970

Alors, écoutez, tel que convenu, dix minutes de présentation, la Commission vous écoute, Madame.

**Mme DOMINIQUE PINEL :**

975 D'accord. Alors, je vais commencer immédiatement. Donc, notre gouvernement... Pour me  
présenter moi, je suis arrivée bébé au Québec, donc j'ai connu le Duplessis, la Révolution tranquille et  
je suis très attachée à ce pays, et j'ai plusieurs enfants et petits-enfants ici, voilà mon attachement.

980 Donc, notre gouvernement prétend ne pas avoir le temps de faire une étude cumulative  
complète du projet GNL Québec, depuis l'extraction jusqu'à l'exportation incluse, et il aspire à vouloir  
aller de l'avant, malgré d'évidents risques locaux et planétaires, qu'est-ce qui presse tant?

985 Alors, quelques hypothèses : un développement économique régional qui profitera à  
quelques-uns? Des raisons politiques pour plaire aux maires de Saguenay, de La Tuque alors que s'y  
oppose le maire de Tadoussac? La CAQ cherche-t-elle des relations harmonieuses avec l'Alberta et le  
fédéral en se faisant complice du boom gazier albertain? Bon, et cetera, il y a pas mal d'hypothèses,  
mais qu'est-ce qui presse tant?

990 Le Canada est signataire de l'Accord de Paris 1995, or GNL Québec prétend être écologique  
grâce à son fonctionnement à l'électricité, d'ailleurs subventionnée par les Québécois. Mais il ne tient  
aucun compte, d'une part, des fuites permanentes de gaz durant l'extraction des quelques plusieurs  
milliers de puits, entre 8 et 16 000 puits. Durant le transport, il ne tient pas compte non plus d'une  
évaluation des gaz à effet de serre produits dans la totalité du projet.

995 Comment prétendre avec certitude que le GNL va se substituer au charbon et au pétrole plutôt  
que de s'y ajouter? Parce que ça, c'est une grande prétention écologique de GNL Québec. Et  
comment prétendre, c'est ça, que ça ne va pas s'ajouter au pétrole et au charbon? Comme par  
exemple, les autoroutes toujours plus larges qui favorisent finalement plus d'embouteillages.

1000 Le gouvernement prétend écouter les scientifiques, mais quel cas fait-il des nombreux  
scientifiques et médecins qui dénoncent l'absence d'acceptabilité sociale du projet? Ce projet dont les  
risques à court terme et à long terme sont connus et non négligeables sur la santé humaine, faune  
marine et la flore.

1005 Et aussi très important, quel état des lieux et quel véritable bénéfice laissera à nos petits-  
enfants ce gros projet industriel dans 25 ans? Ou peut-être parce qu'il y a un projet de fermer dans 25  
ans, mais peut-être dans 50 ans?

1010

1015 Qu'est-ce qui fait que le BAPE serait prêt à limiter son analyse à seulement une portion du système de livraison (inaudible) jusqu'à date, ne veut pas voir la totalité. Qu'est-ce qui fait que le BAPE serait prêt à risquer sa réputation d'intégrité et à perdre la confiance de bien des Québécois pour avoir ignoré la totalité du projet? Je pose la question au BAPE.

1020 Je demande donc à monsieur Bergeron du BAPE, une étude extensive sur les impacts en GES et en acceptabilité sociale, qui prenne en compte toutes les étapes du projet, sur les trois provinces concernées et jusqu'à l'utilisation du gaz à son point d'arrivée. Donc une étude globale, pas seulement très partielle.

1025 Sinon, quant à moi, il m'apparaît que le gouvernement de la CAQ et le BAPE ne seraient actuellement pas en position d'approuver ce projet. Si l'étude n'est pas complète de bout à bout, je ne vois pas comment on peut approuver ce projet.

Voilà, en admiratrice du fjord du Saguenay, de Tadoussac et du golfe du Saint-Laurent où j'ai été plusieurs fois avec mes enfants et dont j'espère qu'ils profitent par la suite dans 25 ans et dans 50 ans.

1030 Donc, pour le moment, je m'oppose à ce projet. Alors, mais j'attends d'écouter maintenant vos réponses, j'ai posé mes questions face à la globalité des analyses et des recherches.

**LE PRÉSIDENT :**

1035 Oui, Madame Pinel, alors je vous remercie beaucoup d'avoir partagé avec nous préoccupations en lien avec le projet. Quant aux réponses à vos questions, vous allez devoir être patiente et attendre simplement que l'analyse complète de la Commission soit faite et que la Commission dépose son rapport au ministre qui le rendra public d'ici le mois de janvier prochain. Alors, voilà pour l'élément de réponse à la question que vous nous avez posée. Alors, ceci dit, 1040 Madame Pinel, je vous remercie d'avoir contribué à nos travaux et je vous souhaite une bonne fin de soirée.

**Mme DOMINIQUE PINEL :**

1045 Oui. Hum, hum. Merci.

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

1050

---

**M. MATISSE GAUTHIER BOSSÉ (DM2487)**

**LE PRÉSIDENT :**

1055

Alors, j'invite maintenant Matisse Gauthier Bossé, s'il vous plaît. Bonsoir.

**M. MATISSE GAUTHIER BOSSÉ**

1060

Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

1065

Alors la parole est à vous. Tel que convenu, dix minutes, la Commission vous écoute.

**M. MATISSE GAUTHIER BOSSÉ :**

**(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE COMPLÈTE DE SON MÉMOIRE DM2487).**

1070

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1075

Alors, merci, Monsieur Gauthier Bossé d'avoir partagé avec nous votre préoccupation en regard du projet. Alors merci de contribuer à nos travaux. Alors, je vous remercie beaucoup et je vous souhaite une bonne fin de soirée.

**LE COMMISSAIRE :**

1080

Merci.

**M. MATISSE GAUTHIER BOSSÉ :**

1085

Merci à vous.

---

1090

**M. VINCENT RANDY**

**LE PRÉSIDENT :**

1095

J'inviterais maintenant Vincent Randy. Alors, avec mes excuses pour ce qui est de la prononciation. Alors la parole est à vous, dix minutes. La Commission vous écoute.

**M. VINCENT RANDY :**

1100

Parfait. Alors, merci beaucoup, je suis très content de pouvoir témoigner ce soir. Comme ça s'entend, je suis un néo-canadien arrivé il y a dix maintenant à Montréal. Je suis père de trois grands adolescents et la principale raison pour laquelle je (inaudible) ce soir, c'est que je pense à mes potentiels petits-enfants, à mes potentiels arrière-petits-enfants et ils se retrouveront dans un monde où le réchauffement climatique sera vraiment arrivé, et ils se diront « Mon grand-père, mon arrière-grand-père Vincent, qu'est-ce qu'il savait, qu'est-ce qu'il a fait? ». Et je pense que c'est une question à mon avis qui est importante que chaque citoyen aujourd'hui au Québec doit se poser.

1105

Je suis là aussi pour militer évidemment à la beauté de la nature du Québec puisque c'est la principale raison pour laquelle je suis venu habiter ici et qu'une nature comme on la connaît ici, et en particulier dans la région du Saguenay, c'est quelque chose qui est, je pense, inestimable.

1110

Je vais certainement répéter certains arguments qui ont été présentés par différentes personnes jusqu'à maintenant, mais c'est pour vous indiquer un peu les préoccupations que j'ai en tant que non-spécialiste du sujet et en tant que citoyen.

1115

Donc, j'aborderai quatre points : les impacts économiques, les impacts touristiques, les impacts sur la nature et les impacts environnementaux.

1120

En termes économiques, je considère qu'un projet d'investissement de 14 milliards de dollars de la part du gouvernement du Québec est un projet risqué du point de vue économique. Il suffit de voir que le fonds d'investissement Berkshire Hathaway s'est retiré du projet estimant que l'investissement de leur part n'aboutirait pas à un retour sur investissement économique. Il suffit de penser aux estimations de l'Agence internationale de l'énergie, qui prévoit qu'en 2040, la consommation de gaz naturel dans le monde sera inférieure de 10% à celle de 2019.

1125

Par ailleurs, si jamais le projet de GNL Québec devait être reporté ou si la compagnie faisait faillite, il n'y a aucune garantie prise par la compagnie GNL Québec pour savoir ce qu'il adviendrait des investissements réalisés.

1130 En termes d'impacts touristiques, j'ai été cette année la première fois dans la région du Saguenay, j'ai vu, j'ai été à l'Anse-Saint-Jean, j'ai été dans le secteur de Baie Sainte-Marguerite et j'ai pu constater à quel point c'est un environnement absolument privilégié. On peut tout à fait imaginer qu'avec la présence de méthaniers à raison d'à peu près une fois par jour, des bateaux de 300 mètres dans un site aussi merveilleux, que l'impact direct sur l'activité de la région sera net.

1135 On peut imaginer que si on était en vacances aux Maldives et qu'on voyait un super tanker passer tout près des côtes, on peut tout à fait imaginer qu'il y aurait beaucoup moins de monde qui voudrait aller se promener ou se reposer sur ce genre de plage.

1140 Concernant les impacts sur la nature, tout le monde sait probablement que le secteur du Saguenay est un secteur privilégié pour les bélugas du Saint-Laurent, et je veux reparler du secteur Baie Sainte-Marguerite, qui est un secteur privilégié où les femelles bélugas et leurs petits viennent, en particulier au milieu de l'été.

1145 Selon la *Loi sur le parc marin du Saguenay*, c'est un endroit particulièrement privilégié et à cet endroit-là, pendant l'été, seuls les kayaks et les canots ont le droit de circuler sur la bande la plus proche de la Baie Sainte-Marguerite.

1150 Et sur la plupart de la zone du Saguenay à cet endroit-là, les embarcations doivent naviguer entre cinq et dix nœuds. Il faut savoir qu'un méthanier il navigue à peu près à 19 nœuds de vitesse de croisière. Donc, on peut imaginer tous les bélugas qui vont être broyés potentiellement au passage de ces méthaniers en considérant que c'est une espèce qui est, selon le gouvernement du Canada, en voie de disparition.

1155 Et enfin, les impacts environnementaux que je voudrais rappeler ici : certaines études estiment que ce projet générera sur la totalité de la chaîne, pas simplement sur l'usine du Saguenay, jusqu'à un milliards de tonnes de gaz à effet de serre sur 25 ans, ce qui équivaut à 33 fois le nombre de voitures en circulation au Québec aujourd'hui, c'est-à-dire à 200 millions de voitures.

1160 Le GIEC a recommandé à ce que, d'ici 2050, les pays industrialisés diminuent de 80 à 90% leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 pour éviter de dépasser de 2 degré de réchauffement climatique.

1165 Il faut savoir que le Québec a diminué depuis, entre 90 et 2017, leur part de gaz à effet de serre de 11% seulement. Donc, on voit que l'effort à réaliser est absolument considérable et il faut savoir que ces efforts pour le Québec, ce n'est pas uniquement pour le Québec puisqu'on est dans une économie et dans un environnement absolument mondial, il faut penser à toutes ces personnes



qui sont dans les pays chauds pour lesquels l'impact du réchauffement climatique sera encore plus catastrophique. Voilà, j'ai terminé ma présentation.

1170 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie d'avoir partagé avec nous vos préoccupations en regard du projet. Alors des questions, Monsieur Pilotto?

1175 **LE COMMISSAIRE :**

Non, c'est très clair. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1180

Alors, je vous remercie de contribuer à nos travaux. Je vous souhaite une bonne fin de soirée.

**M. VINCENT RANDY :**

1185

Merci beaucoup. Merci beaucoup. Bonne soirée.

---

**M. HUGO LEFRANÇOIS ET Mme MARIE-CHRISTINE MILOT  
LA PLANÈTE S'INVITE EN SANTÉ (DM2247)**

1190

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Alors, j'invite maintenant Hugo Lefrançois et Marie-Christine Milot.

1195 **M. HUGO LEFRANÇOIS :**

Oui, bonsoir. Est-ce que vous nous entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

1200

Oui, Madame, Monsieur, nous vous voyons, nous vous entendons. Alors, tel que convenu, dix minutes. La Commission vous écoute.

1205

**M. HUGO LEFRANÇOIS :**

1210 Merci. Donc bonsoir, Monsieur le président, bonsoir, Monsieur le commissaire. Merci pour votre présence ce soir, on est bien conscients que c'est beaucoup de contenu qui vous est présenté, c'est un travail colossal qui se présente à vous. On garde espoir que ça va porter fruit quand même et que vous allez être en mesure de rendre un rapport qui va être juste et dans l'intérêt de toute la population québécoise.

1215 Donc je vais me présenter. Moi, c'est Hugo Lefrançois, je suis travailleur social en CLSC, je suis ici ce soir avec madame Marie-Christine Milot qui est étudiante en médecine et au Phd en sciences des radiations. On représente la Planète s'invite en santé, un regroupement de professionnels de la santé de différentes disciplines et aussi de différentes régions du Québec, tous et toutes mobilisés vers un objectif commun qui mettent de l'avant les impacts de la crise climatique sur la santé de la population québécoise.

1225 Donc, ce qu'on cherche à faire vraiment, c'est ramener les enjeux qui sont liés à la crise climatique au premier plan de nos priorités collectives. Vous comprendrez en ce sens-là qu'on est très très concernés par le projet Énergie Saguenay puis les impacts d'un tel projet sur la santé humaine.

1230 Donc, malgré les conséquences déplorables que le projet aurait sur plusieurs plans, c'est vraiment sur les impacts sur la santé qu'on va s'attarder ce soir. Donc, je vais céder la parole à madame Milot.

1230 **Mme MARIE-CHRISTINE MILOT :**

1235 Bonjour, comme mon collègue a dit, je suis étudiante chercheuse en médecine et au doctorat. Donc ma spécialité, c'est plus le domaine de la santé, donc c'est ce sur quoi on va se concentrer ce soir. Je vais commencer d'abord par les risques de l'usine, analyse qui, comme mon collègue l'a précisé, ne remplace pas une évaluation par la Direction de santé publique régionale et provinciale.

1240 Donc, tout d'abord, les perturbations du milieu peuvent avoir, selon l'INSPQ, un allié dans ce type d'analyse, des impacts physiques et psychologiques par les accidents et déversements, notamment si on prend en compte de délai de réponse dans des régions éloignées ou difficiles d'accès et ainsi que par l'émission de contaminants et polluants.

L'INSPQ mentionne, entre autres, le caractère cancérigène, neurotoxique et également, un effet cardiovasculaire et métabolique de certains types de pollution, comme celle aérienne, et également les impacts sur la qualité de vie dont vous fera part mon collègue qui est travailleur social.

1245

Ensuite, à même titre que lorsqu'on présente les risques d'une chirurgie à un patient, on ne parle pas seulement des risques de l'incision, mais également de l'anesthésie, des médicaments et même, du rétablissement, des risques à long terme. Pour ce type de projet, il faut voir les risques dans leur ensemble, comme l'ensemble des risques d'une chirurgie.

1250

Et bien, nous nous intéressons également des risques en amont du projet. Donc à titre d'exemple, les risques de la technique d'extraction, soit celle de la fracturation hydraulique, entre autres, pour lesquels 70 à 90% des études recensent des contaminations.

1255

Les risques associés sont également cancérigènes, donc on parle de leucémie et d'autres types de cancer, également des implications sur les grossesses, naissances prématurées, petit poids de naissance, également des maladies avec des processus inflammatoires, comme l'asthme, migraines et rhinite, maladies de la peau et plus. À titre d'exemple, la densité des fuites associées au taux d'hospitalisation.

1260

Également des risques du transport, je vous rapporte à titre d'exemple, une explosion en Colombie-Britannique par une fissure dans un gazoduc qui a mené à l'évacuation de 125 personnes où il peut y avoir des risques par traumatisme physique lors de l'explosion, mais également les risques psychologiques et sur la santé physique. Lors d'évacuation, des risques répertoriés dans des études au Québec lors de catastrophes naturelles.

1265

Ensuite, en ce qui concerne les changements climatiques, c'est très important d'en parler, pourquoi? Puisqu'il s'agit du plus grand risque pour la santé du 21<sup>e</sup> siècle, selon l'Organisation mondiale de la santé.

1270

Au Québec, on parle de vagues de chaleur, de froid, d'inondations et de feux de forêts qui peuvent avoir des effets de décompensation cardiaque, rénale, syncope, déshydratation et plus, tels des problèmes de maladie mentale, selon Ouranos qui est notre organisme national de recherches en changements climatiques, on parle de plus de 20 000 décès supplémentaires dus aux vagues de chaleur d'ici 2050. Un chiffre fortement considérable et des effets recensés déjà au Québec, selon nos études.

1275

1280

Également, des progressions de maladies, telles des maladies infectieuses comme la maladie de Lyme, virus du Nil et d'autres maladies nuisibles telle l'herbe à poux pouvant rejoindre des régions jusqu'au Saguenay. Des effets psychosociaux comme mon collègue va discuter et également, des effets indirects et monétaires sur notre système de santé de plusieurs centaines de millions de dollars. Je crois que la crise de la COVID-19 nous donne plutôt bonne idée ce qu'une crise de santé peut

avoir l'air et de l'importance de l'apport de la santé publique régionale et provinciale dans ce type d'évaluation de projet. Je passe la parole à mon collègue.

1285

**M. HUGO LEFRANÇOIS :**

Merci. Donc, c'est ça, vraiment on peut voir, en fait, comment un tel projet ça va affecter les communautés. Moi, en tant que travailleur social, je peux voir aussi comme la crise climatique en général peut affecter les plus vulnérables.

1290

Par exemple, si on reprend l'exemple que madame Milot présentait, des vagues de chaleur, si on pense à la vague de chaleur de 2018, plus du quart des décès, c'était des personnes qui présentaient un trouble psychotique. Donc, on voit vraiment qu'on n'est pas égaux devant la crise climatique. Les plus vulnérables sont davantage touchés, ça exacerbe les inégalités sociales, la crise climatique, donc il y a ça d'une part.

1295

D'autre part aussi, ça nous inquiète profondément les conséquences psychosociales que ça peut avoir un tel projet. On déplore qu'elles n'aient pas été évaluées par le promoteur du projet, malgré qu'ils y fussent tenus, selon les exigences ministérielles qui lui étaient adressées.

1300

Vraiment un méga projet comme Énergie Saguenay, ça affecte le tissu social, ça va bouleverser de façon rapide les communautés, que ce soit le projet en soi de l'usine ou en amont, donc avec l'extraction.

1305

Donc vraiment, ça va mettre beaucoup de pression sur les communautés, ça va être un stress sur la communauté, ça va mettre une pression sur les infrastructures puis ça, ça va avoir des impacts psychologiques sur les gens.

1310

Un tel projet aussi, ça polarise, même le promoteur l'admet. Donc c'est vraiment ça qu'on veut mettre de l'avant aussi, c'est qu'un projet comme Énergie Saguenay, ça va contribuer à exacerber les injustices sociales et ça va toucher la santé des gens, tant physique que mentale.

1315

Donc, vraiment on trouve qu'il y a eu un manque d'information des impacts du projet sur la santé humaine, nous, on n'est pas nécessairement ici à titre d'experts ce soir, mais plutôt en tant que professionnels de la santé qui sommes concernés par les impacts potentiels d'un tel projet.

1320

On est inquiets, comme madame Milot présentait, on est inquiets puis déçus aussi que la Santé publique n'ait pas été invitée à titre d'expert pour la première partie des audiences. On a posé des questions auxquelles on n'a toujours pas de réponse. On aurait aimé les avoir à ce moment-là.

1325 Donc pour conclure, on souhaite rappeler que les régions sont importantes, on doit prendre  
soin de nos régions, on est pour des opportunités d'emplois durables en région, pour un Québec en  
santé, un Québec juste, pour une véritable transition énergétique puis en ce sens-là, on se prononce  
contre le projet Énergie Saguenay puis on recommande le rejet du projet dans son ensemble. Merci  
beaucoup pour votre écoute. Est-ce que vous avez des questions en lien avec notre mémoire?

1330 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie d'avoir partagé vos préoccupations. Monsieur Pilotto?

**LE COMMISSAIRE :**

1335 Non, c'est... vos propos étaient très clairs.

**LE PRÉSIDENT :**

1340 Alors, peut-être un élément de réponse pour ce qui est de l'interpellation du ministère de la  
Santé publique pour ce qui est des impacts psychosociaux. Je tiens à vous dire qu'évidemment, ce  
ministère est très sollicité dans le contexte sanitaire actuel, alors on est en discussion avec eux  
encore pour avoir des réponses qui ont été soumises par la Commission de façon à pouvoir, qu'on  
puisse notre analyse sur ce projet.

1345 Soyez assurés que la Commission est sensible aussi sur cet aspect des impacts éventuels de  
la réalisation de ce projet, mais malheureusement, on doit regretter que compte tenu de la  
mobilisation pour ce qui est de la situation sanitaire, les réponses tardent à venir pour ce qui est de la  
Commission. Mais soyez assurés qu'on va, on tient vraiment à avoir des réponses de la part du  
ministère à ce sujet-là et de façon à ce que ce soit considéré dans notre analyse. Alors, je vous  
1350 remercie beaucoup.

**Mme MARIE-CHRISTINE MILOT :**

1355 Bonsoir, merci. On...

**M. HUGO LEFRANÇOIS :**

Merci, au revoir.

1360

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, je vous remercie d'avoir participé à nos travaux. Pardon?

1365

**Mme MARIE-CHRISTINE MILOT :**

J'allais dire qu'on vous remercie.

1370

**M. HUGO LEFRANÇOIS :**

Bonne soirée.

**Mme MARIE-CHRISTINE MILOT :**

1375

J'allais simplement vous remercier d'être aussi concernés puis également, nous aussi, c'est quelque chose qui nous préoccupait, nous-mêmes travaillant dans le secteur, on est... c'est plutôt difficile de produire ce type de mémoire et d'évaluation d'un projet aussi important, alors que considérant l'importance de la santé dans le dossier, alors qu'il y a la situation actuelle qui met le réseau sous tension.

1380

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie de votre compréhension. Monsieur Pilotto?

1385

**LE COMMISSAIRE :**

Une petite question peut-être, je sais que vous n'avez pas fait d'étude exhaustive sur la question, mais est-ce qu'il y a... est-ce que vous êtes en mesure de nous indiquer si les impacts que vous ressentez ou que vous avez énumérés se ressentent différemment chez différentes catégories de personnes, les femmes en particulier ou les jeunes ou n'importe quel groupe particulier?

1390

**Mme MARIE-CHRISTINE MILOT :**

Oui. Donc pour m'éclairer dans ma réponse, est-ce possible de me préciser de quel impact vous faites part, ceux de l'usine, des changements climatiques, de la fracturation?

1395

1400

**LE COMMISSAIRE :**

Bien, je pensais plus aux impacts psychosociaux, est-ce que ces impacts-là sont vécus différemment d'une catégorie de population à l'autre?

1405

**M. HUGO LEFRANÇOIS :**

Définitivement, Monsieur Pilotto, puis je trouve que c'est une très bonne question que vous posez là puis oui, en effet, ça va affecter les plus vulnérables d'abord et avant tout. Donc vous avez mentionnés, les jeunes, les femmes.

1410

C'est certain que souvent, ces groupes vont être plus affectés par de tels projets, on peut voir que les impacts vont se faire ressentir davantage dans certains groupes de population. Bon, c'est sûr, je ne peux pas les pointer directement en lien avec ce projet-là, mais c'est certain que les personnes les plus défavorisées, les plus vulnérables vont y goûter davantage.

1415

Donc quand on parle que ça va exacerber les injustices sociales, un tel projet, c'est ça que ça veut dire. Donc c'est des personnes qui vivent des injustices déjà au quotidien, vont continuer à en vivre encore davantage à cause d'un tel projet.

1420

**Mme MARIE-CHRISTINE MILOT :**

Je peux venir compléter, il y a également des... lorsqu'il y a trait à ce type de projet, donc dans les études en général soit en sciences sociales ou dans le domaine psychosocial, médical, on vient remarquer des... la mise sous... des impacts ou également dans les populations des Premières Nations Inuit ou chez les personnes âgées ou chez les personnes qui sont plus à risque s'il y a des déplacements ou qui sont moins flexibles en cas d'accident, d'évacuation.

1425

Donc là, ça, ça vient causer des stress puis c'est des personnes qui sont à risque définitivement des impacts négatifs et également, comme mon collègue a mentionné, les jeunes et les enfants puisque la crise climatique peut avoir des impacts sur le développement des enfants.

1430

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

1435

1440 **LE PRÉSIDENT :**

Merci de l'effort consenti à venir contribuer à nos travaux. Merci, bonne soirée.

1445 **Mme MARIE-CHRISTINE MILOT :**

Merci à vous. Au plaisir.

---

1450 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, la Commission va prendre une pause de 15 minutes et va revenir avec la suite de la présentation des mémoires.

1455

**PAUSE ET REPRISE**

---

1460

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD (DM2004)**

**LE PRÉSIDENT :**

1465 Alors la Commission va reprendre ses travaux et j'inviterais maintenant madame Anne Gilbert-Thévard, s'il vous plaît. Bonjour, Madame.

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

1470 Oui, bonsoir. Est-ce que vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

1475 Nous vous entendons très bien, alors la parole est à vous, dix minutes, la Commission vous écoute.



**Mme ANNE GILBERT-RHÉVARD :**

1480

Oui. Donc, bonjour chers commissaires et tous ceux qui écoutent présentement. Je m'appelle Anne Gilbert-Thévard, je suis native de La Baie, j'ai grandi dans la région, j'ai fait mes études dans la région et j'ai choisi d'y vivre.

1485

Je peux aujourd'hui dire que je suis contre le projet de GNL Québec suite à deux ans de recherche et de réflexion. Mais, ce n'est pas là-dessus que j'ai écrit mon mémoire. Il y a plusieurs personnes et organismes qui ont déjà le tour des enjeux importants liés à ce projet. C'est pourquoi je veux aborder un tout autre sujet et vous parler de mon expérience comme citoyenne.

1490

Ce soir, j'ai envie de vous parler, de vous partager mon histoire avec GNL. En octobre 2018, j'ai croisé par hasard des amis qui m'ont parlé d'un petit groupe de citoyens qui se réunissaient pour parler et s'informer des grands projets qui voulaient s'établir au Saguenay. On parlait alors d'Arianne Phosphate, Métaux BlackRock, et de GNL Québec.

1495

Je me suis jointe à ce petit groupe-là car j'avais vaguement entendu parler de GNL et ça m'intéressait d'en savoir plus. Suite à quelques réunions, on a organisé une soirée d'information sur les grands projets et à notre grande surprise, la salle était bondée. Et de cette rencontre-là est née la Coalition Fjord.

1500

Je suis devenue co-porte-parole. Mon visage et celui de mon collègue Adrien Guibert-Barthez, sont devenus ceux de la lutte contre GNL avant même que nous ayons pris position. Des centaines, voire des milliers d'heures ont été données bénévolement pour se questionner, pour se documenter, pour étudier les projets, pour répondre aux questions des citoyens qui s'informaient auprès de nous aussi pour créer du contenu simple et éducatif, il fallait gérer les médias sociaux, il y avait des heures et des heures à mettre.

1505

Je suis allée régulièrement rencontrer des élus, poser des questions au conseil de ville à la MRC, on m'a répété sans arrêt, je dirais même *ad nauseam*, que ce n'était pas la place pour parler des projets, que le BAPE existait pour ça. Mes questions sont restées sans réponses à plusieurs reprises.

1510

Avec mon collègue co-porte-parole, on a été la cible d'insultes sur les médias sociaux. On a dû répondre aux médias régulièrement où on a été confrontés sur le sujet, malgré qu'on n'était pas du tout des experts en la matière.

1515

1520

Le débat s'est polarisé, certains amis se sont fâchés contre moi, la division dans la région s'est amplifiée avec le temps. Les tensions étaient très vives. Mon implication a même fini par mettre mon conjoint dans des situations délicates professionnellement.

1525

Puis l'épuisement s'est fait sentir, je n'étais pas épuisée par mon implication, c'est quand même quelque chose de beau, on rencontre plein de monde, on se fait des nouveaux amis, des nouvelles connaissances. J'ai été épuisée de ne pas avoir de réponses et de sentir que je donnais des coups d'épée dans l'eau.

1530

Le manque d'écoute du milieu politique et l'exacerbation des tensions ont fini par m'avoir. Mon implication active aura duré près d'un an. J'y ai vraiment cru, je vous le dis. J'ai vraiment pensé que tous les paliers du gouvernement étaient là pour les citoyens, mais mon expérience m'a prouvé le contraire. Je me suis rendue compte que la démocratie est un beau principe, mais que dans les faits, elle est très malléable. J'ai donc fini par devenir cynique.

1535

À l'arrivée du BAPE cet automne, après un an de pause un peu sur mon implication, ça m'a remise sur les rails. Depuis le temps que j'attendais le moment où la démocratie allait être à l'œuvre pour de vrai, où enfin, on allait avoir des réponses à nos questions et une oreille à nos préoccupations, j'ai eu une méchante claque dans la face, comme on dit, dès le premier soir des audiences.

1540

J'ai senti du manque de respect et d'écoute, les citoyens se faisaient couper dans leurs questions, le promoteur prenait énormément de temps pour répondre aux questions. D'ailleurs, je n'ai jamais compris pourquoi c'était le promoteur qui répondait, il y a comme un petit conflit d'intérêt.

1545

Les questions restaient souvent sans réponses, on se faisait dire « Vous n'êtes pas à la bonne soirée, les spécialistes ne sont pas là, on n'a pas la réponse à votre question, Madame, on vous revient avec ça », et j'en passe. Puis, j'ai décidé de revenir un autre soir pour poser une seule question : après deux ans à m'informer sur le projet, je vous assure que des questions j'en aurais eu bien plus qu'une.

1550

Déjà, je n'étais pas à la bonne séance pour le sujet de ma question puis il a fallu se prévoir plusieurs heures pour espérer poser une seule question de deux minutes. C'est complètement impossible pour une personne active, qui travaille, qui a des enfants, autre occupation, peu importe quoi, d'être présente à tous les soirs de la consultation et faire la file plusieurs heures d'avance pour réussir à poser une seule question.

1555

C'est drôle d'appeler ça une consultation, alors que si peu de monde ont finalement accès à ça.

1560 Malheureusement, sur les quatre rôles du BAPE que l'on retrouve sur votre site Internet, deux sur quatre n'ont pas encore été remplis comme il se doit selon moi, soit informer et consulter. Pour ma part, je n'ai trouvé au BAPE ni oreille attentive à mes préoccupations ni réponse à mes questions. Et surtout le BAPE ne m'a pas réconciliée par rapport aux instances gouvernementales, aux élus et à la démocratie québécoise. Mon cynisme est toujours bien présent.

1565 D'ailleurs, les propos de Henri Jacob et de Jean Paradis cette semaine au BAPE ont résonné très fort pour moi, je n'ai pas participé à 20 BAPE, comme monsieur Jacob, c'est ma première expérience et je ne peux pas dire qu'elle a été positive jusqu'à maintenant.

1570 Sans même tenir compte des énormes irrémédiables que ce projet aura sur l'environnement, je suis outrée par la division, la violence et l'absence d'un vrai débat public que ce projet a amené dans notre région.

1575 Avant même que le projet s'implante, on est déjà perdants. Plusieurs organismes et citoyens de la région demandent à ce que le processus du BAPE soit suspendu et révisé. C'est sorti par communiqué de presse il n'y a pas longtemps.

1580 Depuis le début des audiences, et même bien avant, les appels à faire une analyse globale des projets de GNL et gazoduc sont incessants. Au nom de la démocratie, au nom de la santé publique, au nom du respect de l'implication citoyenne et de la démocratie, j'espère sincèrement que vous n'allez pas ignorer ces demandes et que le BAPE réussira à faire une véritable consultation publique.

1585 Je suis contente de m'être impliquée activement pour comprendre ce projet, le vulgariser publiquement puisque c'est mon rôle et d'avoir permis d'apporter le débat dans plusieurs milieux. Cette expérience-là, elle aura été très formatrice et très instructive, mais surtout, ce n'est pas terminé puis je vais être encore là. Au final, je suis très fière d'avoir rempli mon devoir de citoyenne. Merci.

1590 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci d'avoir partagé votre opinion avec la Commission, d'avoir contribué à ses travaux. Monsieur Pilotto?

1595

**LE COMMISSAIRE :**

Bien, je voulais juste dire à madame qu'elle a raison d'être fière d'avoir accompli son devoir de citoyenne. Je vous remercie.

1600

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie, Madame.

1605

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1610

Je vous souhaite une bonne fin de soirée.

**Mme ANNE GILBERT-THÉVARD :**

1615

À vous aussi, bonne soirée.

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

1620

---

**M. MARTIN BROUILLETTE(DM2305)**

**LE PRÉSIDENT :**

1625

Bonne soirée. Alors, j'inviterais maintenant monsieur Martin Brouillette, s'il vous plaît.

**M. MARTIN BROUILLETTE :**

1630

Bonsoir, Monsieur le président, Monsieur le Commissaire. Donc, je demanderais à vos assistants de mettre mon support visuel, s'il vous plaît. Je vous ai préparé quelques diapos.

1635 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, allez-y.

1640 **M. MARTIN BROUILLETTE :**

Mon nom est Martin Brouillette, en fait, je suis ingénieur...

**LE PRÉSIDENT :**

1645 Oui, c'est ça, je voulais simplement vous informer que votre présentation est en ligne. Alors, nous vous écoutons.

**M. MARTIN BROUILLETTE :**

1650 Oui, parfait, merci beaucoup. Donc, je suis Martin Brouillette, je suis ingénieur de formation, mais je m'adresse à vous comme citoyen père de famille soucieux de l'avenir de mes enfants. En fait, par déformation professionnelle, quand j'ai entendu parler du projet d'Énergie Saguenay, je me suis intéressé en fait aux assertions du promoteur quant aux retombées environnementales et économiques. Donc j'ai fait quelques petits calculs dont il me fait plaisir de vous les présenter ce soir.

1655 Donc, si on va à la page 2 du support, s'il vous plaît. Donc qu'est-ce que j'ai fait, Messieurs les commissaires, c'est que j'ai pris les documents qui étaient disponibles du domaine public. On sait que le projet vise à liquéfier 11 millions de tonnes de gaz naturel par année puis de mobiliser 550 mégawatts de la capacité électrique du Québec qui sera vendu à un tarif préférentielle.

1660 Donc, on s'entend que ces 11 millions de tonnes de gaz naturel là vont être brûlés par les clients du projet, ce qui va mener à la fin à la production de 30 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par année dans l'atmosphère. Puis juste pour vous donner une idée, ce chiffre-là ça représente plus du tiers des émissions totales de CO<sub>2</sub> du Québec en ce moment.

1665 Maintenant, quand on prend les scénarios du promoteur, on nous dit que ce gaz naturel sera utilisé en partie pour substituer du charbon en Europe puis en Asie, puis que parce que le gaz naturel va remplacer ce charbon-là, bien il va avoir des réductions de gaz à effet de serre.

1670 Quand on fait les calculs, en tout cas, avec les données qui nous sont disponibles, on trouve qu'effectivement, il va y avoir potentiellement des réductions globales de l'ordre de 16 millions de

tonnes de CO<sub>2</sub> par année, mais malheureusement, ce chiffre-là que j'obtiens, et près de la moitié du chiffre obtenu dans le rapport du CIRAIG qui est utilisé par le promoteur pour vendre son projet.

1675 Ça m'amène au premier point de mon intervention, Messieurs les commissaire, c'est que si on est pour évaluer correctement les bienfaits potentiels de ce projet-là, bien, il faudrait qu'on s'assure que les calculs soient faits comme il faut. Or, ce n'est pas facile de voir si le CIRAIG a fait les calculs correctement parce qu'on ne mentionne pas les sources de données ni la méthode de calcul. Ça serait le premier point que je mettrais à votre attention.

1680 Maintenant, à ces réductions potentielles là de 16 millions de tonnes dans le meilleur scénario du promoteur, il faut rajouter qu'il va y avoir par contre des émissions supplémentaires de huit millions de tonnes causées par le creusage des puits, le gazoduc, l'usine, les navires de transport.

1685 Donc finalement, si on soustrait ces 8 mégatonnes-là aux 16, dans le meilleur de cas, bien, il nous en reste 8. Puis ça, c'est sans compter les émissions fugitives qui vont avoir lieu sur les sites d'extraction autour du gazoduc puis autour de l'usine et des bateaux.

1690 Donc finalement, si on n'a pas des informations sur les contrats fermes du promoteur, au minimum une liste de clients, ce n'est même pas possible de confirmer ce scénario-là puis quand on tient compte des probabilités qu'il se produise en plus de compter les émissions fugitives, probablement que ce projet-là va donner lieu à aucune, aucune réduction d'émissions de gaz à effet de serre sur la planète.

1695 Puis ça, c'est sans compter les risques environnementaux autres, comme la bonne vieille pollution causée par les puits, le gazoduc puis les bateaux.

1700 Donc finalement, si on est pour mobiliser de l'électricité québécoise pour ensuite de ça demander à nos collègues en Alberta de creuser des milliers de puits, construire un tuyau de quatre pieds de diamètre pour amener ça au Saguenay, construire une usine puis après ça, mettre ça sur des bateaux, pour qu'à la fin ça donne rien, bien en tout cas, à mon avis, ce n'est pas un projet qui a des grands bénéfices environnementaux.

1705 Maintenant, plusieurs vous ont déjà dit ça au cours des audiences du BAPE, moi étant un gars proactif, peut-être je me dis, bien, il y a peut-être d'autres choses qu'on pourrait faire à la place de ce projet-là.

1710 Donc si vous pouvez aller à la page 3 de mon support. Par exemple, un exemple que je peux vous donner, c'est que bon, on parle d'utiliser 550 mégawatts de la capacité électrique du Québec, bien, si on prenait ces 550 mégawatts-là pour alimenter une flotte automobile québécoise, on trouve

1715 finalement qu'on réduirait la consommation d'essence de 20% au Québec. Ce n'est pas un chiffre qui est à négliger puis donc ça mènerait à une réduction ferme, dans ce cas-ci, des émissions de gaz à effet de serre de trois millions de tonnes par année en plus de vendre de l'électricité au plein prix du détail. Puis ça, c'est une des nombreuses autres utilisations qu'on pourrait faire de cette belle électricité-là qu'on a au Québec.

1720 Fait que finalement, si on va à la page suivante, à la page 4, s'il vous plaît. Finalement, le projet GNL à mon avis, ce n'est pas seulement une décision environnementale, mais c'est une décision environnementale et économique parce que malheureusement, on a toujours tendance à opposer la préservation de l'environnement avec le développement économique, mais dans ce cas-ci, je pense que c'est assez clair.

1725 Le choix pour moi, c'est entre mobiliser 550 mégawatts de notre belle électricité verte du Québec, soit la vendre à rabais pour exporter du gaz naturel en Europe puis en Chine, en espérant peut-être mener à des réductions de gaz à effet de serre, en plus de driller des milliers de puits, avoir des gazoducs puis des navires qui se promènent à côté des baleines ou bien donc, par exemple, vendre cette électricité-là à plein prix chez nous pour favoriser le transport durable puis réduire les émissions de gaz à effet de serre du Québec, en plus des autres conséquences environnementales positives de diminuer de 20% la consommation d'essence au Québec.

1730 Puis là, on ne parle même pas des subventions qui vont être accordées au projet d'Énergie Saguenay. Donc d'un point de vue économique et environnemental, en tout cas à mon avis à moi, le choix clair, c'est de ne pas faire ce projet-là.

1735 Ça fait qu'avant de terminer mon intervention, Monsieur le président, est-ce que je peux me permettre de vous poser une question?

**LE PRÉSIDENT :**

1740 Alors, dépendamment de la teneur de la question.

**M. MARTIN BROUILLETTE :**

1745 Ça va être une question bien inoffensive : vous avez entendu parler de l'Âge de pierre sûrement. Cette célèbre époque-là de la préhistoire. Maintenant, ma question c'est la suivante : d'après vous, c'est quoi qui a mis fin à l'Âge de pierre? Est-ce que c'est la pénurie de pierre?

1750

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie de votre question, je vous remercie de votre présentation. Monsieur Pilotto, est-ce que vous avez des questions?

1755

**LE COMMISSAIRE :**

Non, c'est très clair.

1760

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Brouillette, d'avoir participé à notre processus et d'avoir collaboré à notre réflexion sur le projet.

1765

**M. MARTIN BROUILLETTE :**

Ça m'a fait plaisir, je vous souhaite une bonne soirée.

**LE PRÉSIDENT :**

1770

Merci, Monsieur Brouillette, nous vous souhaitons une bonne soirée aussi.

**M. MARTIN BROUILLETTE :**

1775

Merci, bonsoir.

---

**M. MATTHIEU GILBERT-THÉVARD (DM2256)**

1780

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant monsieur Matthieu Gilbert-Thévard, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur Thévard.

1785

**M. MATTHIEU GILBERT-THÉVARD :**

Oui, bonjour.



1790 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, écoutez, comme convenu, dix minutes, on vous écoute.

1795 **M. MATTHIEU GILBERT-THÉVARD :**

Ok. Bonjour, je suis Matthieu Gilbert-Thévard, je suis étudiant en sciences économiques et administratives à l'UQAC à Chicoutimi et je suis sidéré par l'idée du projet GNL, du fait qu'on puisse imaginer un projet d'exportation de gaz naturel au Québec. Je vous explique pourquoi aujourd'hui.

1800 Nous sommes à une époque où les bouleversements climatiques sont indéniables et où les dommages environnementaux sont d'ores et déjà considérables. Depuis la publication du rapport du Club de Rome en 1972, la population mondiale et ses dirigeants sont au courant du désastre mondial qui est en train de se passer.

1805 Je peux comprendre que les actions concrètes pour le limiter n'aient pas été prises à cette époque, les répercussions étaient dures à voir et l'urgence moins évidente. Aujourd'hui, nous sommes tous conscients que nous n'avons à peu près rien fait pour le climat, nous consommons les ressources, dégradons les systèmes toujours plus vite, nous entraînant droit vers un mur dont nous ne connaissons pas l'épaisseur.

1810 Je ne comprends pas comment on peut penser en 2020 à favoriser un projet d'extraction, de transformation, d'exportation et de consommation d'énergies fossiles, alors que c'est urgent d'aller dans la direction inverse dans la réduction de ces énergies.

1815 L'ONU déclarait l'an dernier :

1820 *« Il est impératif de ne plus subventionner les combustibles fossiles, le prix du carbone va encourager les marchés à passer à une économie décarbonisée. Les pollueurs doivent assumer le coût de la pollution qu'ils génèrent et qui porte préjudices aux collectivités, aux employés ainsi qu'aux consommateurs ».*

Comment pouvons-nous favoriser GNL, alors que l'ONU nous dit d'aller dans la direction inverse? Si nous nous obstinons à ne pas écouter l'ONU, peut-être devrions-nous nous tourner vers la plus haute instance scientifique en matière d'environnement, le GIEC.

1825 Selon le GIEC :

1830 « D'ici 30 ans, la part des énergies renouvelables devrait combler en 65 et 80% de nos besoins, tandis qu'il faudrait complètement éliminer le recours au charbon. Quant à l'utilisation du pétrole, le recul nécessaire serait d'au moins 80%. Et pour le gaz naturel, deux des trajectoires élaborées font état d'une réduction très marquée de son utilisation ».

Citation du GIEC.

1835 Je ne comprends pas comment on peut même penser à l'idée de favoriser l'extraction de ressources fossiles en 2020. Je crois qu'il faudrait questionner le GIEC et l'ONU sur la pertinence d'un tel projet et se conformer à leurs recommandations.

1840 Aussi, je suis d'avis comme bien d'autres, qu'il faut une analyse complète des impacts du projet GNL, on ne l'a pas assez dit, il faut évaluer le projet, de l'extraction à la consommation, pas seulement les impacts du transit au Québec.

1845 Le Canada a reçu son troisième prix citron à la conférence des Nations Unies sur le climat en 2009 à Copenhague. Je cite :

« Le Canada est reconnu et craint pour son inébranlable engagement à ne rien faire et à maintenir son attitude de blocage ».

1850 Je suis gêné de faire partie d'une riche nation qui n'en n'a rien faire des générations futures et qui s'entête à la destruction des écosystèmes.

1855 Étudiant en gestion, j'ai fait le choix de m'établir au Saguenay après quatre ans à l'étranger parce que je crois qu'il est possible et souhaitable de créer des emplois durables et respectueux de l'environnement ici. Je pense qu'en tant que pays industrialisé, en tant que province maîtresse de l'hydroélectricité et du bois d'œuvre, nous nous devons d'être un modèle mondial de la lutte contre les changements climatiques. Merci de votre écoute.

**LE PRÉSIDENT :**

1860 Alors, merci d'avoir partagé vos préoccupations, Monsieur Gilbert-Thévard. Monsieur...

**LE COMMISSAIRE :**

1865 Non, c'était très clair. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1870 Alors, merci beaucoup d'avoir contribué à nos travaux. Je vous remercie beaucoup, bonne fin de soirée.

**M. MATTHIEU GILBERT-THÉVARD :**

1875 Bonne fin de soirée.

---

**M. KEVIN LAMBERT (DM2494)**

1880 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'invite maintenant monsieur Kevin Lambert, s'il vous plaît. Bonjour, Monsieur Lambert.

**M. KEVIN LAMBERT :**

1885 Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

1890 Bonsoir. Alors, la parole est à vous.

**M. KEVIN LAMBERT :**

1895 Bonsoir, je m'appelle Kevin Lambert, je suis originaire de Chicoutimi puis je suis écrivain. Donc, je voulais commencer en parlant du fait que les développements récents du BAPE quand même m'ont un peu inquiété.

1900 Notamment, Monsieur Bergeron, quand on vous a nommé, bien sûr, vous l'avez vu dans les médias, il y a eu une forme d'inquiétude sur votre intégrité, intégrité que vous avez très bien défendue, mais quand même, restait avec moi une sorte d'inquiétude non pas sur votre intégrité, mais sur un possible biais idéologique involontaire.

Donc, l'avenir nous le dira. Aussi parce qu'on a annoncé que le pipeline qui amènerait la matière première de l'Alberta, évidemment, ne serait pas considéré dans les analyses

1905 environnementales comme si c'était deux parties indépendantes. Ce qui me paraît assez problématique.

1910 Aussi, évidemment, lors de la première semaine de rencontres quand les deux ministères concernés se sont montrés absents les premiers jours puis que la compagnie a eu la tâche bizarre de répondre aux questions des citoyens et des citoyennes.

1915 Tout ça dans un contexte que je tenais quand même à rappeler où Énergie Saguenay se paye de la propagande dans les médias régionaux depuis au moins cinq ans, des publicités qui s'acharnent à déplacer le débat en faisant des genres de petits tours de magie avec des verres d'eau pour nous montrer que le gaz naturel liquéfié n'est pas dangereux.

1920 Donc, la bataille de GNL se situe entre autres, ils le savent, les employés de marketing qui sont engagés sur le terrain du langage, donc il y a une stratégie bien connue qu'on voit se produire actuellement où on répète des menteries jusqu'à ce que les gens y croient plus ou moins puis où on tente aussi de faire passer la production de gaz pour un geste écologique.

1925 Donc, je vous cite un exemple très simple : un des directeurs d'Énergie Saguenay a déclaré dans une des vidéos promotionnelles qu'il s'agissait d'un des projets les plus verts au monde. Rien de moins.

1930 Donc, cette stratégie-là semble, à mon grand désarroi, fonctionner avec notre Premier ministre qui adhère au discours de la compagnie puis qui défend une usine, donc il nous disait ça le 4 février 2020 en paraphrasant plus ou moins les communiqués de presse de GNL :

1935 « Une usine qui va aider la planète ».

1940 Donc par rapport à ça, je tenais aussi à rappeler qu'il y a quand même 35 lobbyistes de gaz naturel liquéfié d'enregistrés au gouvernement du Québec. Donc l'industrie sait se faire entendre de nos dirigeants, comme on peut le voir.

1945 J'avais envie de vous parler, donc moins des arguments écologiques et sociaux par rapport au projet GNL. Étant écrivain, je pense que j'ai un regard un peu différent puis qu'il y a des gens qui peuvent mieux en parler de toute manière, mais de vous parler de mon point de vue de quelques stratégies puis peut-être d'un arrière-fond historique que je perçois dans l'affaire GNL.

1940 D'abord, une stratégie qui a une longue histoire dans la région puis dans la relation des grandes industries avec la région, une stratégie qu'on peut voir sur la page d'Énergie Saguenay, sur une page qui s'appelle « Notre équipe ».

1945            Donc, on sait que l'argent d'Énergie Saguenay puis de GNL Québec ne vient pas du Québec, ça vient de fonds financiers, de Jim Breyer, entre autres, donc de milliardaires notamment américains.

1950            Sur cette page-là, on voit une stratégie qui ne date pas d'hier dans Menaud, maître-draveur, qui est un grand classique de la littérature québécoise écrit par un écrivain de la région d'ailleurs, Félix-Antoine Savard, on voit déjà décrite cette stratégie-là où pour placer le terrain, pour masquer aussi la provenance de l'argent, la compagnie, qui veut mettre la main sur la montagne de Menaud ou sur le bord du fjord, engage des gens de la place, des gens de la communauté pour défendre le projet de l'intérieur, si on veut.

1955            Donc, c'est plus ou moins des marionnettes maladroitement animées, de mon point de vue, par les trusts financiers qui les payent pour mener une sorte de campagne de charme, donc qui me met mal à l'aise.

1960            Maintenant, j'aimerais questionner peut-être les racines plus profondes, plus historiques de l'exploitation de la région, exploitation à la fois de la nature, mais aussi de sa population par des capitaux étrangers. Donc, je le disais tout à l'heure, c'est une longue histoire qui date des débuts de la colonisation des blancs du Saguenay-Lac-Saint-Jean au détriment évidemment des peuples autochtones.

1965            La première chose dont je vais vous parler, c'est une sorte de trait psychologique que j'ai pu remarquer moi-même en grandissant au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je résumerais comme ça, au Saguenay, on a le sens du drame.

1970            Samuel Archibald, l'écrivain Samuel Archibald dans une chronique récente à la radio parlait d'un « catastrophisme de chambre de commerce propre au discours régional », je trouvais que c'était une belle expression.

1975            Donc ce serait une espèce de récit *décliniste*, si on veut, dans lequel on dit toujours que le Lac-Saint-Jean, ça va mal; le Saguenay, ça va mal; les jeunes quittent la région; on manque d'emplois, et cetera, tout ça, évidemment, en ne tenant pas vraiment compte de la réalité sociodémographique ni même socio-économique de la région.

1980            Mais, c'est plus un trait imaginaire pour moi qu'un trait documentaire, si on veut. Comme si tout allait toujours mal, comme si on était toujours assaillis, comme si on était toujours pris par toutes sortes de désastres qui nous attendaient.

1985 Je ne sais pas si vous vous souvenez, d'ailleurs, mais le maire Tremblay, Jean Tremblay, animait une émission sur les catastrophes naturelles à la télévision dans le temps. Donc, comme si on était dans une sorte de déluge permanent.

1990 Ce trait-là imaginaire, qui est régional à mon avis, d'un point de vue historique, ça ne nous amène pas beaucoup de... ça ne nous aide pas beaucoup pour rétablir un rapport de force avec les gouvernements puis avec les extracteurs de ressources. Ces gens-là, ils le savent, ça.

1995 Parce que la solution que commande cette espèce de fatalité-là, c'est une solution qui est elle aussi drastique, donc on pourrait penser que si tout va mal, on a absolument besoin, par exemple, d'une intervention extérieure ou d'une sorte de force divine qui viendrait faire ruisseler ses bourses sur nos centres d'achats.

2000 Or, l'histoire régionale est vraiment marquée par un attachement assez irrépessible, assez inquiétant aussi pour les grandes industries, un attachement qui relève plus, à mon sens, du syndrome de Stockholm que de la relation amoureuse consentante et réciproque.

2005 Donc, on se rappelle souvent dans la région avec nostalgie, les grandes compagnies forestières du 19<sup>e</sup> siècle, on se rappelle souvent l'Alcan du 20<sup>e</sup> siècle qui aurait tant fait pour nous. Même le marketing pro-GNL table sur cette comparaison-là. Aux nouvelles, par exemple, Stéphanie Tremblay comparaît GNL à une deuxième Alcan, donc une sorte de deuxième âge d'or pour la région.

2010 Évidemment, c'est une fausseté ce mythe-là. Notamment parce qu'il occulte les luttes ouvrières qui ont été très sanguinaires dans la région, les batailles qui ont été menées pour avoir des maigres compensations des exploiters pour obtenir des salaires aussi à peu près décents, puis pour contrer aussi les impacts ravageurs de la colonisation. Donc je vous fais, je vous brosse une sorte de rapide portrait historique de cette relation-là que j'essaie d'attraper entre les grands industries puis les capitaux étrangers, puis l'exploitation régionales.

2015 Dès les années 1850 au 19<sup>e</sup> siècle, on commence à constater une pénurie de pin blanc en raison des coupes forestières trop intensives, qui sont à peine commencées depuis une cinquantaine d'années.

Dans les mêmes années, 1850, les Innus, dont on vole les terres, signent de nombreuses pétitions pour avertir le gouvernement de l'action néfaste de l'industrie sur leur mode vie.

2020 D'ailleurs dans leur livre « Le peuple rieur », Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque racontent, expliquent comment les grands capitalistes de l'époque, anglais, participent activement à la

sédentarisation forcée de Premières Nations du Nitassinan qui sont perçus comme une sorte de frein à l'exploitation forestière dans la région.

2025 William Price et Peter McLeod, pas l'humoriste, Peter McLeod le personnage historique, donc dans les mêmes années, payent leurs employés en pitons. Les pitons, c'était une devise alternative qui avait une sorte de valeur seulement dans les commerces qui appartenaient à Price puis qui visaient à la fois à exploiter, donc les travailleurs, mais aussi à les tenir en étau.

2030 Cette monnaie-là a été valable jusqu'en 1888. La logique du piton n'est pas complètement disparue, avec un projet comme GNL qui va avoir des redevances assez mineurs pour les sacrifices que ça va demander à la région.

2035 En 1926, la Duke Price, donc encore les mêmes, érigent les barrages de l'Isle-Maligne, donc qui ont donné l'Alcan aujourd'hui puis inondent les terres de 940 cultivateurs qui ne seront jamais dédommagés, malgré les soulèvements populaires. Encore à ce jour, ce rapport-là n'a pas changé. Vous savez peut-être que Rio Tinto Alcan joue à tous les ans avec les niveaux d'eau du lac Saint-Jean, ce qui fait rager les riverains.

2040 Donc, tout ça pour vous dire que le récit voulant que les grandes entreprises aient aidé la région est faux. Puis je pense que ce récit-là travaille encore beaucoup notre rapport aujourd'hui avec GNL Québec, travaille beaucoup l'imaginaire puis le discours qui est lié à GNL Québec.

2045 Puis je tenais à faire ce petit survol historique là pour dire que les grandes entreprises n'ont pas seulement aidé à développer la région, mais ont plutôt participé à sa soumission puis à sa dépendance à des capitaux étrangers, à l'exploitation de la population puis à l'oppression des peuples autochtones.

2050 J'aimerais aussi profiter de cette tribune pour poser la question à mes concitoyens, est-ce que c'est vraiment, puis vous poser aussi la question à vous, chers commissaires, est-ce que c'est vraiment l'histoire qu'on a envie de poursuivre ensemble? Celle dont je viens de parler.

2055 Je pense qu'on peut aspirer à autres choses que de détruire le fjord au profit de nantis européens, canadiens ou américains. Je pense que GNL, c'est un peu peut-être le dernier épisode de cette sombre histoire-là de l'extractivisme régional, je crois que c'est possible de rêver mieux.

2060 Pour cette raison-là, je pense que les scientifiques devraient être entendus, je pense qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale et environnementale pour le projet GNL Québec.

2065 Avant de conclure, je voudrais rappeler que le BAPE, ce n'est pas le seul mode de contestation populaire dont disposent les citoyens, c'en est un très important puis donc très efficace, mais les citoyens et les citoyennes, je pense qu'on est prêts à continuer la contestation et la pression par toutes sortes de moyens si le rapport qui sort du BAPE est encore une fois vendu aux puissants.

2070 Je vais conclure en disant qu'à force de s'agenouiller très fort devant le capital, on ne finit jamais par ébranler les pattes de son trône, au contraire, on finit peut-être par se faire mal aux genoux au contact du marbre froid puis après, on peine à marcher, on peine à avancer. Voilà. Donc, merci de m'avoir écouté.

**LE PRÉSIDENT :**

2075 Alors, merci beaucoup, Monsieur Lambert, d'avoir partagé vos préoccupations en lien avec le projet. Je peux simplement vous assurer que notre Commission est neutre et indépendante. Monsieur Pilotto, est-ce que vous avez des questions?

**LE COMMISSAIRE :**

2080 Oui. Vous avez évoqué lorsque, vous avez évoqué le catastrophisme, enfin une notion que vous avez... peut-être vous pourriez me redire comment vous l'avez nommée?

**M. KEVIN LAMBERT :**

2085 « Le catastrophisme de chambre de commerce », c'est Samuel Archibald qui est l'inventeur de cette expression.

**LE COMMISSAIRE :**

2090 Bon. Ah bon, très bien. Mais vous avez évoqué le fait que vous remettiez en question la décroissance démographique du Saguenay, est-ce que dans vos propos, j'ai bien compris que vous considérez qu'il n'y a pas de problème d'exode de population au Saguenay?

**M. KEVIN LAMBERT :**

2095 Non, non, je ne mets pas en question la décroissance démographique, mais je mets en question l'interprétation qu'on en fait toujours, comme de quoi ce serait le signe d'un grave déclin, qu'il y aurait des conséquences économiques importantes.



2100

Il me semble que cette question-là, puis je ne suis pas du tout un spécialiste de cette question-là, évidemment, je vais laisser les démographes, les économistes vous en parler, mais il me semble que cette question-là devrait être traitée avec tout le sérieux qu'elle mérite, puis pas seulement comme un signe décliniste qui participerait à une sorte de catastrophisme général puis d'ambiance apocalyptique générale.

2105

**LE COMMISSAIRE :**

Très bien, merci beaucoup.

2110

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci de votre contribution à nos travaux, Monsieur Lambert. Merci beaucoup. Bonne fin de soirée.

2115

**M. KEVIN LAMBERT :**

Merci à vous. Merci, bonne soirée.

2120

---

**Mme CAROLANE BÉLANGER**

**LE PRÉSIDENT :**

2125

Alors, j'invite maintenant Carolane Bélanger, s'il vous plaît.

**Mme CAROLANE BÉLANGER :**

2130

Bonjour. Mon but aujourd'hui est de vous faire prendre conscience que le projet de gaz naturel liquéfié n'a pas sa place chez nous dans notre belle province. On est en 2020, pourtant ça ne prend pas une vision 20/20 pour comprendre que ce projet-là va être néfaste pour l'environnement.

2135

Évidemment, elle engendrera des milliards de gaz à effet de serre, que ce soit ici ou ailleurs dans le monde. Je travaille dans le domaine de la construction depuis quelques mois et j'ai contribué aux changements de tuyaux d'aqueduc à Montréal et ça m'a troublée de voir que l'on perd un tiers de notre eau potable dû à des fuites dans la tuyauterie qui a été laissée dans de très mauvais états depuis des années.

2140 Rien n'est à l'abri des intempéries de notre climat québécois, pas même les tuyaux de gazoduc. On a simplement à sortir son nez dehors et observer nos routes pour comprendre.

2145 Alors, quand on me dit que l'on veut construire un tuyau de 750 kilomètres qui va transporter du gaz liquéfié, j'ai juste envie de vous dire que vous êtes déséquilibrés, malhonnêtes et sans le moindre remords pour les futures générations. Il y a tellement d'autres sources d'énergie qu'on peut utiliser, comme par exemple le chanvre qui est totalement vert, qui ne contribue pas à l'effet de serre.

2150 Plus jeune, j'ai eu la chance d'admirer notre belle province au cours de voyages d'été organisés par mes parents et l'endroit qui m'a le plus marquée a été le Saguenay, par ses habitants, la culture, ses magnifiques paysages ainsi que la faune et la flore.

2155 Également, admirer les baleines et les bélugas dans le plus parc marin au monde. J'espère que lorsque j'y retournerai avec mes enfants, je n'apercevrai pas une scène d'horreur à l'américaine. Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci d'avoir partagé vos préoccupations avec la Commission, Madame.

2160 **Mme CAROLANE BÉLANGER :**

Bonne journée à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

2165 Merci, nous vous souhaitons une bonne fin de soirée.

**Mme CAROLANE BÉLANGER :**

2170 Merci beaucoup. Au revoir.

---

**M. KEVEN OUELLET**

2175 **LE PRÉSIDENT :**

Au revoir. Alors, j'invite maintenant monsieur Keven Ouellet, s'il vous plaît. Monsieur Ouellet?

**M. KEVEN OUELLET :**

2180

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

2185

Alors, on vous écoute, Monsieur Ouellet, dix minutes, la parole est à vous, la Commission vous écoute.

**M. KEVEN OUELLET :**

2190

Oui, bonsoir. Moi, je me nomme Keven Ouellet puis j'habite dans la région du Bas-Saint-Laurent. Je ne ferai pas de grand discours ce soir, je ne vous épellerez pas une liste de recherches qui appuie mes idées. Je vais simplement vous parler en tant que citoyen qui s'inquiète sur la santé de notre planète, notre planète qui se meurt.

2195

Vous êtes exposés à tous les jours à des nouvelles catastrophes naturelles, tellement que ça devient une réalité pour certaines personnes. On le sait tous, mais le lobby semble ignorer volontairement. Le projet qui nous est proposé présentement, est une autre barrière à la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement.

2200

Les promoteurs vont tenter de nous sécuriser en nous promettant de se conformer aux lois environnementales en disant que les emplois qui seront créés vont aider à l'économie de la région, en nous expliquant que leurs équipements seront à la fine pointe de la technologie, mais rien de tout ça vaut le risque, minime qu'il soit. On parle de risque de fuites, de contamination potentielle de nappes phréatiques, le risque de perturber des écosystèmes, sans compter l'impact sur les paysages.

2205

Notre fleuve est déjà dans un état pitoyable. Il serait même un des cours d'eau les plus pollués au monde. Les bélugas sont menacés et le transport maritime en est une des principales causes. Nous allons y ajouter des centaines de passages annuellement et nous allons passer dans une zone nationale de conservation naturelle sur le fjord du Saguenay.

2210

Sur le site Internet du projet, ils mentionnent que leur objectif est de réduire les impacts environnementaux tout en maximisant les bénéfices de la région. Mais, ils auraient certainement plus de chance d'atteindre leurs objectifs en laissant le gaz naturel dans le sol et en stabilisant les emplois locaux actuels. Parce que présentement, il y a une pénurie de main d'œuvre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce n'est pas en ajoutant des milliers d'emplois que nous stabiliser la

2215

problématique. Je vous remercie de m'avoir accordé ce temps afin de m'exprimer sur le projet GNL Québec. Bonne soirée.

**LE PRÉSIDENT :**

2220

Merci, Monsieur Ouellet d'avoir partagé votre préoccupation avec la Commission, d'avoir contribué à ses travaux.

**LE COMMISSAIRE :**

2225

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

2230

Alors, nous vous souhaitons bonne fin de soirée.

Alors, c'est ce qui met fin aux présentations des mémoires pour la séance de ce soir. Alors, je remercie l'équipe technique d'avoir rendu tout cela possible, je remercie nos analystes qui nous ont supportés dans notre travail ainsi que l'ensemble des intervenants qui sont venus exprimer leur opinion. Alors, la Commission va reprendre ses travaux demain 13 h pour la présentation de nouveaux mémoires. Merci à tous et à toutes.

2235

**AJOURNEMENT**

2240

2245

2250

2255

2260

2265

Je soussignée, CINDY LAVERTU, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen de la sténotypie, par visioconférence et selon la qualité de celle-ci, le tout selon la loi.

2270

ET J'AI SIGNÉ :

2275

*Cindy Lavertu*  
Cindy Lavertu, s.o.

2280

2285

2290